J.A. — 61e ANNEE — No 253

MERCREDI 30 OCTOBRE 1963

SION ✆ (027) 2 19 05 et 2 31 25
Compte de chèques post. IIc 5111
Administr Rédaction Pré-Fleuri 12

Régie des annonces Publicitas sa
Sion. av du Midi 8, tél. (027) 2 44 22
Agences en Suisse et à l'étranger

Organe officiel de l'Association valais de football et d'athlétisme

L'abonnement est payable à l'avance Il se renouvelle tacitement pour une nouvelle période d'une année et ainsi de suite, sauf révocation écrite par l'abonné un mois avant l'échéance qui est fixée au 31 décembre de chaque année

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

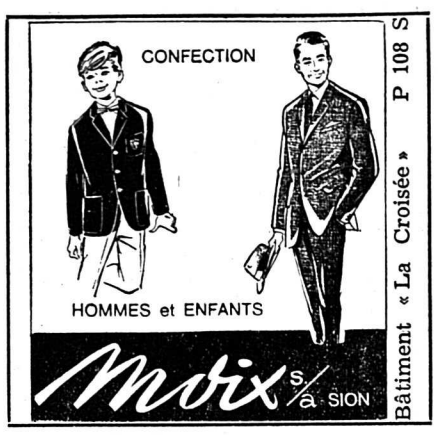

Enigme de l'histoire

PAS DE MALÉDICTION DE TOUTANKHAMON

Depuis plus de trente ans, on parlait de la malédiction des Prêtres d'Ammon. Le Beau-Père de Toutankhamon ne s'intéressait guère aux affaires publiques. Il avait préféré se faire propagateur d'une religion nouvelle en substituant le culte d'Aton à la divinité thébaine Ammon, figurée tantôt avec une tête de bélier, tantôt avec un visage humain portant des cornes de bélier.

Devant l'influence grandissante du clergé d'Ammon, Aménophis IV fonda El Amarna et intronisa comme Dieu d'Epire, le disque solaire Aton.

Les prêtres d'Ammon traqués jurèrent de se venger et en effet c'est sous le règne d'Aménophis IV que se prépara la ruine de l'Empire Egyptien. Mais les sortilèges des prêtres d'Ammon ne s'arrêtèrent point là : la malédiction devait, dit-on se moquer des siècles et lorsque par un chaud après-midi de 1922, le Fellah qui avait loué ses service à Lord Carnavon, aperçut le sceau de Toutankhamon sur la porte de granit qu'il s'efforçait de vaincre à coups de pioche, il se mit à trembler, posa son outil et remonta à la lumière en disant : «Je n'ai pas envie de mourir ici»...

Dans toute la vallée des Rois, la tombe passait pour maudite. Carnavon qui finançait les fouilles s'était assuré le concours de l'égyptologue Howard Carter. Pendant seize années les deux hommes avaient vainement fouillé tout le ravin et lorsque Carnavon allait renoncer, le 6 novembre 1922, c'était la victoire.

Les seize marches du tombeau conduisaient à une salle qu'il fallut déblayer. De là partait un couloir aboutissant à une seconde porte de pierre portant deux sceaux, dont un seul était intact. La tombe avait dû être profanée par les pillards comme tant d'autres nécropoles égyptiennes, mais le sceau intact — celui du «Prince de l'Ouest», le gardien des tombeaux royaux — attestait que depuis deux millénaires personne n'y avait remis les pieds.

En reconnaissant le sceau brisé de Toutankhamon, le fellah avait fait demi-tour. Un autre avait pris sa place.

Impatient, Howard Carter lui donna la main et prit lui-même une barre à mine.

— « Ces fellahs sont stupides lança-t-il, ils ont peur d'un cadavre de trente-trois siècles... »

Par l'orifice enfin aménagé, Carter aperçut bientôt les deux immenses statues de bois, portant au front le serpent sacré et qui gardaient une troisième porte, scellée elle aussi et derrière laquelle se trouvait le tombeau du pharaon mort à l'âge de dix-huit ans.

Le 17 février 1923, la porte fut abattue en présence de vingt personnes. Quelqu'un avait lu tout haut cette inscription à l'entrée : « La mort touchera de ses ailes quiconque dérangera le Pharaon ».

Un sépulcre d'or occupait presque toute la pièce. Lord Carnavon et Howard Carter soulevèrent le lourd couvercle. Un second coffre leur apparut et quand ils virent le cachet intact, ils ne purent cacher leur joie.

Cet instant les payait de seize années d'efforts et c'était par miracle que Carter avait découvert les marches de pierre du tombeau juste sous la cabane où les fellahs rangeaient leurs outils.

On remit à plus tard l'ouverture du second coffre. Comme il quittait la salle Lord Carnavon fut piqué par une mouche à la joue gauche. Le soir même fiévreux il s'alitait. Six semaines plus tard, il mourait à l'âge de 57 ans en répétant la phrase lue sur la dernière porte.

La malédiction des prêtres d'Ammon jouait-elle encore ? Quelques mois plus tard le frère cadet de Lord Carnavon mourut à son tour, puis l'infirmière qui l'avait soigné.

La presse du monde entier s'empara de l'affaire. Howard Carter avait pourtant courageusement continué sa tâche. Il avait ouvert le second coffre et sur le troisième cercueil où le visage du Pharaon était modelé dans l'or pur, il avait trouvé le simple bouquet de fleurs des champs que la veuve du mort avait cueilli trente-trois siècles plus tôt dans la campagne de Thèbes. Les fleurs desséchées tombèrent en poussière dès que ses doigts les effleurèrent.

Carter ouvrit le dernier cercueil et en retira la momie. Sur la joue gauche exactement à l'endroit où Lord Carnavon avait été piqué, Toutankhamon portait la trace d'une blessure. Etait-ce de cela qu'il était mort ?

Tous ceux qui, à ce moment étaient penchés sur la momie ne purent s'empêcher de penser à la malédiction. Et tous devaient mourir plus ou moins tragiquement par la suite.

Cela commença — continua plus tôt — par Richard Bethel, le secrétaire de Howard Carter. Puis par d'autres proches collaborateurs de ce dernier. Le savant Arthur Macé dut s'aliter pour mourir, après avoir percé le mur de la chambre mortuaire. Un autre Evelyn White se pendait. Lord Westbury qui avait participé aux fouilles, se coucha un jour en pleine santé et ne se réveilla jamais plus, son père sauta d'un septième étage dans la rue.

Archibald Douglas Reid mourut subitement à Londres au moment même où il radiographiait une momie.

Vingt-trois personnes, affirme-t-on périrent ainsi. Seul Howard Carter, à la surprise de tous, échappa à la malédiction. Il n'y avait jamais cru et mourut naturellement en 1939.

Que fallait-il penser de cette savante hécatombe ? Coïncidence ? Malédiction? On se le demanderait encore, si tout récemment, le docteur Dean en Rhodésie du Sud n'avait pas été amené à soigner un géologue tombé gravement malade à la suite d'une reconnaissance dans une caverne où se trouvaient d'énormes dépôts de guano de chauve-souris. Il put diagnostiquer une maladie très rare : l'histoplasmosis, qui tue très lentement.

Le docteur Dean fit le rapprochement avec l'affaire de la Vallée des Rois. Dans le tombeau de Toutankhamon, il n'y avait pas de chauve-souris, mais il y avait des germes de cette maladie et c'est sans doute les moisissures fort nombreuses par contre, qui la transmirent aux savants lors de l'ouverture du tombeau.

P. S.

VESTOL

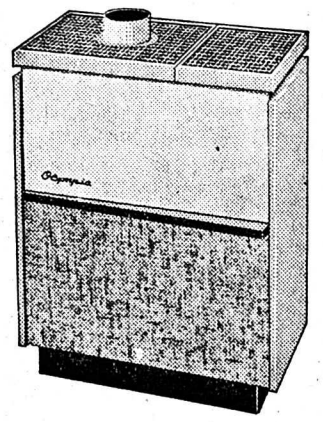

Le calorifère à mazout avec

☆ BRULEUR PIVOTANT
☆ POMPE A MAIN
☆ POMPE ELECTRIQUE
☆ REGULATEUR de TIRAGE
☆ SORTIE DE FUMEE DESSUS

(Facilités de payement)

Chez les spécialistes :

Constantin fils s.a. sion

P 69 S

Les écoles de recrues d'Infanterie de montagne à Sion

L'on sait qu'en relation avec la nouvelle organisation des troupes de 1961, l'on a prévu, au Palais fédéral, d'instruire les écoles de recrues de l'infanterie de montagne à Sion. Ce transfert permettra de décharger la place d'armes de Lausanne, qui pourra être affectée à d'autres troupes. Comme le relève le Message du Conseil fédéral à ce propos, l'on pense instruire dans les casernes de la capitale vaudoise des écoles sanitaires.

Cela signifie donc pour Sion, le départ des écoles d'artillerie. En effet, pour toute une série de raisons, qu'il serait trop long d'énumérer ici, les écoles d'artillerie doivent être déplacées à Bière, où elles disposeront de la place nécessaire après l'installation des écoles de l'infanterie motorisée à Drognens, dans le canton de Fribourg, à proximité du parc automobile de Romont.

LE CHOIX DE SION

Le Message que vient de publier le Conseil fédéral relève que le transfert des écoles de l'infanterie de montagne à Sion s'imposait du fait que la place d'armes d'infanterie de Lausanne ne convenait plus à l'instruction de ces formations.

En revanche, Sion présente toutes les conditions qui permettent d'instruire ces formations en vue de leur engagement ultérieur en montagne. De la place d'armes de Sion, l'on peut atteindre, en effet, sans perte de temps, des terrains appropriés pour l'instruction alpine élémentaire.

Tout en regrettant le départ des artilleurs qui n'ont laissé que d'excellents souvenirs dans la capitale du Vieux-Pays, le Valais sera sans doute satisfait de voir s'installer dans ses terres une école militaire que fréquente la majorité de ses citoyens. Inutile d'ajouter que les recrues valaisannes auront tout à gagner à être instruites à Sion, ne serait-ce qu'à cause de la proximité de leur domicile. Cela leur permettra d'éviter de longs et coûteux déplacements.

DE NOUVEAUX TERRAINS

L'aménagement de la nouvelle école n'ira pas sans occasionner des dépenses supplémentaires à la Confédération. En effet, le terrain actuel ne suffit pas, car l'infanterie a besoin d'un champ d'exercices plus étendu que l'artillerie. Il importe, en particulier, de disposer pour les armes d'infanterie des possibilités de tir plus nombreuses qui permettent de donner une instruction rationnelle sur une place non grevée de servitudes.

C'est ainsi que la Confédération se propose d'acquérir, ou a déjà acquis, la propriété de la Maison-Blanche et divers terrains dans la région d'Aproz.

LA PROPRIETE DE LA MAISON-BLANCHE

Le domaine de la Maison-Blanche, situé à 2 km environ de la place d'armes de Sion, d'une superficie de 180 876 m2 a été offert à la Confédération.

Le terrain se prête, paraît-il, à l'instruction alpine élémentaire, à l'instruction au combat individuel et par groupe, ainsi qu'à la formation générale individuelle. Son acquisition fournira à la place d'armes de Sion une nouvelle place d'exercices et assurera une certaine réserve de terrain dans cette région.

Afin d'empêcher que ce domaine ne soit vendu à d'autres intéressés, le Conseil fédéral a autorisé le département militaire à l'acquérir pour le prix de 1 200 000 francs.

TERRAINS A APROZ

Toujours, selon le Message du Conseil fédéral, il ressort, ensuite, que l'expert fédéral pour les places de tir a estimé que la place de tir de Champsec ne répondait plus aux prescriptions de sécurité. (Qu'en pense-t-on à la commune ?)

La construction de pare-balles qui serait nécessaire pour qu'on puisse continuer les tirs, permettrait de satisfaire aux prescriptions de sécurité mais elle ne conviendrait pas aux besoins de la troupe, car le programme d'instruction pour le tir au fusil d'assaut comprend des exercices à effectuer à des distances de 100 à 400 m. Or, l'installation des pare-balles rendrait ces tirs impossibles.

Dès lors, le Conseil fédéral a estimé que l'installation d'un nouveau stand pour la troupe, mais servant également aux sociétés civiles s'imposait.

A cet effet, un terrain d'une superficie de 18 ha se prêtant à l'aménagement d'une place de tir à 300 m. comme aussi d'installations de tir à 50, 100, 200 et 400 m., a été trouvé dans la région d'Aproz. Un emplacement pour le lancement de grenades pourra également y être aménagé. Il sera possible de tirer simultanément à diverses distances.

On envisage, de plus, de créer une

Ant.

(suite page 9)

PARIS

PETITE PLANÈTE

Voulez-vous, faisons ensemble un petit tour chez les faussaires.

Ils sont nombreux ; ils exercent leur art dans les domaines les plus variés. Souvent, ils sont si habiles qu'ils méritent bien leur succès.

Voulez-vous un fauteuil sur lequel Marie de Médicis ne s'est jamais assise ? Il se trouve toujours quelqu'un pour vous le fabriquer.

L'âge du bois, la qualité des chevilles, la trame de l'étoffe qui le recouvre, tout y est. Vous jureriez que la veuve a pleuré son roi entre ces accoudoirs.

Il ne vous reste qu'à mettre le gros prix.

Un journal rapportait récemment les aventures d'un M. Chasles, géomètre français du siècle dernier que l'on appelait le « génie de la géométrie synthétique. »

Un génie de crédulité, en tout cas.

Etant entré en relations avec un certain Vrain-Lucas, le géomètre apprit l'existence d'une fabuleuse collection d'autographes.

— Non, non, je ne les vends pas, dit le collectionneur.

— Un, seulement, un, sur les 6000 que vous possédez...

— Enfin, pour vous faire plaisir. Mais un seul...

C'était une lettre de Charlemagne.

L'appétit vient pendant que l'on mange. M. Chasles désira de toute sa concupiscence une lettre d'Alexandre à Aristote...

Bigre...

Au 6000e autographe, il était ruiné. Et voulut revendre une pièce pour ne pas mourir de faim. Ce n'était qu'une lettre de Pascal à Newton, sur le problème de la pesanteur.

C'est lui qui fut pincé. Vrain-Lucas ? Volatilisé, naturellement.

L'histoire est ancienne. Pas celle du peintre Schecroun. Un faussaire du plus grand talent qui vient d'être condamné à Paris.

Schecroun, possédé par le démon de la peinture, crevait de faim. Il fabriquait de la bonne peinture, ma foi, mais qui achèterait des toiles d'un peintre inconnu ?

Un jour, au bord de la misère, il signa l'œuvre qu'il venait d'achever : Picasso.

Puis, un autre jour, une autre toile : Braque.

Et ainsi de suite.

Les Braque, les Picasso-Schecroun se vendirent comme des petits pains.

— Mer-vei-lleux ! disaient les marchands de tableaux.

Il y a des Schecroun à Bâle, à Lausanne, à Genève, à Berne, même, oui, à Berne.

Mais ils sont signés Delaunay, Lothe, Manessier, Picabia...

Les affaires du peintre prospérèrent que c'en était un plaisir.

Patatras ! Il vient d'être condamné.

Mais c'est la gloire.

Une grande exposition Schecroun aura lieu au printemps.

Un expert célèbre cautionne son talent.

Si vous avez un faux Picasso, tant mieux. C'est peut-être un vrai Schecroun.

Ainsi va le monde.

Sirius.

Le premier tableau noir chantant du monde

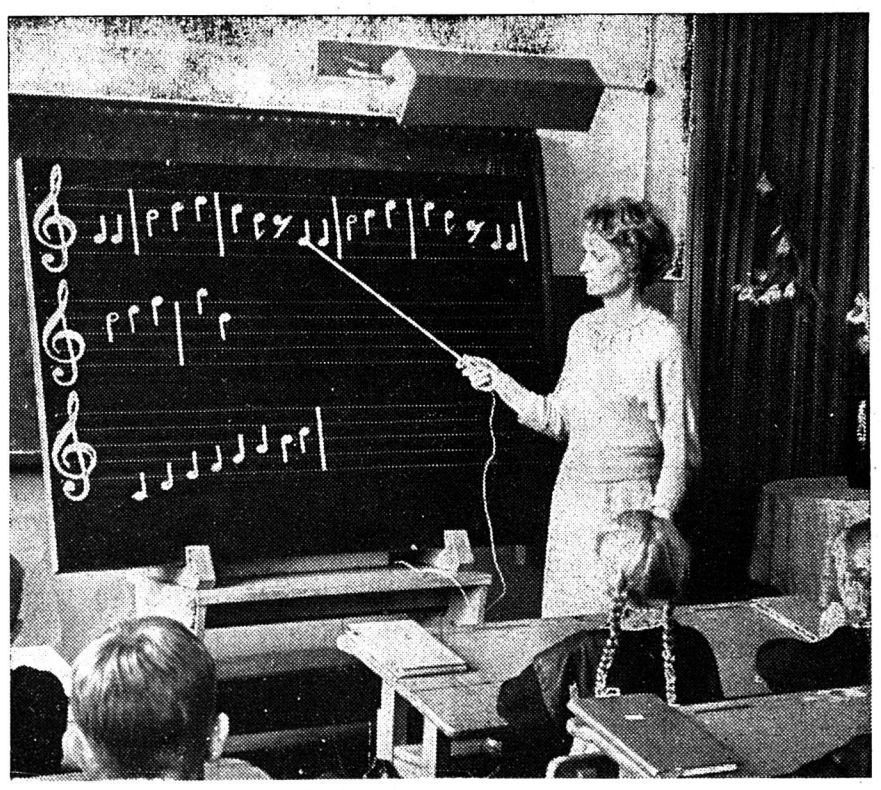

est une invention d'un Letton du nom de Vitaly Zauk et a fait ses preuves dans l'enseignement de la musique en URSS. Il s'agit d'un tableau noir sur lequel sont représentées les notes dont chacune se met à « chanter » dès que la maîtresse la touche avec un bâton métallique relié au secteur électrique ; cette invention facilite l'enseignement du déchiffrage et l'exercice de solfège.

Brr... bientôt le froid !

Il vous faut un manteau
chaud et confortable.
Alors optez pour
l'imitation fourrure,
si agréable à porter
et d'un très bel effet,
vous en serez enchantée.
Voyez aussi notre beau choix
de manteaux en lainage zibeliné,
mohair, tweed, etc. garnis fourrure

Vendredi

1er

novembre

nos magasins
d'**AIGLE**
MONTREUX
LAUSANNE
seront ouverts

Grands Magasins
INNOVATION
tél. 23 11 11 LAUSANNE S.A.
Goût
Prix
Choix
Qualité
Service

AVIS

Les HORLOGERS-BIJOUTIERS de **MARTIGNY**

avisent leur honorable clientèle que leurs magasins seront dorénavant

FERMES LE LUNDI MATIN

Les magasins seront aussi FERMES LE SAMEDI 2 NOVEMBRE.

P 15316 S

A VENDRE :

BMW 1500 1963
7,6 CV/impôts, roulé seulement 3 mois, voiture pratiquement neuve avec radio 3 long. d'ondes.

Opel Record 1500 1961-62
7,6 CV/impôt, garanti seulement 36.000 km., état de neuf, avec accessoires.

Mercedès 190 Benz 1956-57
véhicule en parfait état général, peinture neuve. Prix à discuter.

Peugeot 403 1956-57
limousines avec toit ouvrant. A enlever.

Auto-Union 1000 1958
bon état général avec moteur presque neuf.

Renault Dauphine 1960 - 1961
belles occasions.

VW de Luxe 1959
limousine toit ouvrant seulement 39.000 km., antenne radio et double carburateur, belle occasion.

V W 1954
état de marche, prix bon marché.

Panhard PL-17 1960 - 1961
parfait état.

Ford Taunus pic-up
charge utile 1200 kg. Prix à discuter.

S'adresser au

GARAGE MODERNE - SION
Agence Citroën - Tél. (027) 2 17 30

P 371 S

---

fiat
nom sûr
service sûr

représenté par:

Garage A. Galla, Monthey.
Bruchez & Matter, Garage City, route du Simplon Martigny-Ville.
Garage du Rhône, M. Gagliardi, Sion.
Garage 13 Etoiles, Hervé de Chastonay, Sierre.

P 356 S

RESERVOIRS A MAZOUT

modèles standard
depuis 1.000 l. à Fr. 275.—
Autres grandeurs et formes spéciales sur demande.

P. CHRISTINAT — SION
Tél. (027) 2 17 82

P 11 L

A VENDRE
voiture

Borgward Isabelle Combi

mod. 62, parfait état, prix intéressant.

Tél. (027) 2 23 54
(heures des repas)

P 15151 S

MACHINE A LAVER
à vendre

Tempo 220 V. comme neuve. Lave et cuit. Prix intéressant.

M. Guex,
Av. Grammont 16,
LAUSANNE

Tél. (021) 26 09 29

MD 573 L

LEGUMES
d'encavage

Carottes, choux, betteraves rouges, poireaux av. rac., raves, —.50 le kg. Oignons —.70, céleri pomme —.70. Caisses env. 30 kg Expéditions CFF.

Une carte suffit.

M. Beauverd-Mermod, Rennaz-Villeneuve.

MD 530 L

POMMES DE TERRE

Tout-venant	16.—
Bindje Ia	32.—
Sirtema	27.—
Bindje 40 mm	27.—
Urgenta	27.—

Expéditions CFF.

Une carte suffit.

M. Beauverd-Mermod, Rennaz-Villeneuve.

MD 530 L

A ENLEVER tout de suite

aspirateur

« Nilfisk », modèle S. 55, 220 V. 375 W. Fr. 200.—.

S'adr. sous chiffre 196 au Bureau du journal.

BEAUX MEUBLES DE STYLE ET ANCIENS

Mobiliers de salons divers

Belle collection de meubles anciens valaisans

Maison Jos. ALBINI - Sion
Sommet du Grand-Pont No 44
Tél. (027) 2 27 67

Mme R. HERITIER

P 43 S

---

gessler sion

Perdu valise

entre St-Léonard et Ayent.
L'envoyer contre récompense à Madame Fernand SONNAY - Villeneuve.

Piano

cadre fer, état de neuf, excellente sonorité, très avantageux (joli petit modèle) - rendu sur place.

Tél. (022) 33 11 96

P 5007 X

Association valaisanne de Football et d'Athlétisme

Adresse officielle : Case postale 28, Sion I — **Télégramme :** Association Valaisanne Football, Sion — **Cpte de chèques postaux :** IIc 782, Sion — **Téléphone : Président :** (027) 2 16 42 **Secrétaire :** (027) 2 18 60

Communiqué officiel No 22

1. **RESULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE 27 OCTOBRE 1963 : CHAMPIONNAT SUISSE**

2ème Ligue

Grône - Saxon	2-2
Sierre - Saint-Maurice	3-1
Vernayaz - Brig	6-1
Monthey - Fully	3-2
Salgesch - Muraz	3-2

3ème Ligue

Grimisuat - Sion II	8-3
Lens - Visp	4-5
Raron II - Châteauneuf	2-1
Steg - Naters	3-2
Lalden - Saint-Léonard	7-0
US Port-Valais - Vouvry	2-0
Conthey - Leytron	2-1
Vétroz - Monthey II	0-2
Riddes - Orsières	1-2
Ardon - Collombey	1-4

Juniors A - Interrégionaux

Coupe Suisse Juniors

Valais - Genève	1-3

4ème Ligue

Granges - Visp II	4-2
Steg II - Lalden II	7-3
Brig II - St. Niklaus	2-1
Grône II - Ayent	5-1
Montana - Grimisuat II	5-3
Savièse II - Evolène	2-2
Vex - Lens II	3-3
Chamoson - Savièse	5-2
Ardon II - Saillon II	forfait 0-3
Erde - Ayent II	4-2
Collombey II - Evionnaz	2-3
Vionnaz - St-Maurice II	1-1
Bagnes - Martigny II	0-4
Muraz II - US Port-Valais II	0-4

Juniors A - 1er Degré

St-Léonard - Saxon	3-0
Sierre - Martigny II	1-2
Visp - Leytron	3-4
Vernayaz - Saillon	3-0

Juniors A - 2ème Degré

Granges - Lens	2-0
St-Léonard II - Grône	0-4
Lalden - Varen	1-7
Raron - Naters	5-0
Saxon II - Savièse II (aucune des deux équipes ne s'est présentée)	
Chamoson - Erde	5-3
Bramois - Conthey	0-3
Châteauneuf - Ardon	1-10
Ayent - Savièse	3-2
Fully - Orsières	2-2
Bagnes - Troistorrents	2-3
Riddes - Evionnaz	3-1
St-Maurice - US Port-Valais	5-1
Vollèges - Muraz	11-1

Juniors B

Brig - Ayent II	5-0
Ayent - Naters	7-2
Grimisuat - Sion II	1-3
Lens - Sierre II	forfait 0-3
Raron - Salgesch	21-2
Leytron - Orsières	4-2
Fully - Saint-Maurice	5-2
Saillon - Saint-Gingolph	0-2
Vouvry - Martigny II	4-5
Châteauneuf - Fully II	0-7

Juniors C

Visp - Brig	3-5
Savièse - Sierre	3-4
Sierre II - Grimisuat	1-4
Sion II - Martigny	2-5
Saxon - Fully	4-3
Martigny III - Vernayaz	1-6
Martigny II - Sion	2-5

Championnat cantonal Vétérans

Châteauneuf - Sion	renvoyé
Chippis - Saint-Maurice	10-2
Martigny - Monthey	4-4

2. **RETRAIT D'EQUIPE**

Par lettre du 22 octobre 1963, le FC Brig retire son équipe de juniors A du championnat suisse juniors A - 1er Degré. Les résultats obtenus par cette équipe jusqu'à ce jour ainsi que le calendrier sont annulés.

3. **CALENDRIER DU DIMANCHE 3 NOVEMBRE 1963 CHAMPIONNAT SUISSE**

3ème Ligue

Naters - Lalden
Châteauneuf - Steg
Visp - Raron II
Sion II - Lens
Chippis - Grimisuat
Orsières - Ardon
Monthey II - Riddes
Leytron - Vétroz
US Port-Valais - Saint-Gingolph

4ème Ligue

Lalden II - Brig II
Salgesch II - Steg II
Varen - Granges
Evolène - Vex
Grimisuat II - Savièse II
Ayent - Montana
Bramois - Grône II
ES Nendaz - Erde
Savièse - Ardon II
Fully II - Chamoson
Martigny II - Muraz II
Vionnaz - Bagnes
Evionnaz - St-Maurice II
Troistorrents - Collombey II

Juniors A - Interrégionaux

Cantonal - Martigny
Sion - Fribourg
Stade Lausanne - Monthey

1er Degré

Leytron - Vernayaz

2ème Degré

Raron - Granges
Varen - Naters
Steg - Lalden
Lens - Grône
Châteauneuf - Ayent
Conthey - Ardon
Erde - Bramois
Vétroz - Saxon II
US Port-Valais - Vollèges
Troistorrents - Riddes
Orsières - Bagnes
Monthey II - Fully

Juniors B - Interrégionaux

Etoile Carouge - Martigny
Sierre - Stade Lausanne
Servette - Sion

Juniors C

Savièse - Sierre II
Brig - Sierre
Naters - Visp
Vernayaz - Martigny II
Fully - Martigny III

Championnat cantonal Coupe Valaisanne

3ème tour principal

59 Salgesch - Brig
60 Sierre - Grône
61 Sion Réserves - Conthey
62 Saillon - Saxon
63 Collombey - Vernayaz
64 Fully - Muraz

Coupe des Juniors A de l'AVFA

3ème tour principal

36 Sierre - Visp
37 St-Léonard - Salgesch
38 Chamoson - Saillon
39 St-Maurice - Martigny II

Coupe des Jun. B et C de l'AVFA

4ème tour principal

14 Brig B - Salgesch B
15 Raron B - Naters B
16 Ayent B - Sion BII
17 Grimisuat B - Lens B
18 Sierre BII - Ayent BII
19 Châteauneuf B - Martigny C
20 Sion C - Fully BII
21 St-Maurice B - Fully B
22 Saillon B - Leytron B
23 Vouvry B - St-Gingolph B
24 Martigny BII - Orsières B

4. **AVERTISSEMENTS :**

Carraud Jean-Michel, Saxon I; Micheloud Jean-Guy, Grône I ; Bender Claude, Fully I ; Breu Jean-Bernard, Monthey I ; Margelist Markus, Lalden I ; Béchon Michel, Monthey II; Madalena Bruno, Monthey II ; Berrut Jacques, Collombey I ; Blasutto Bruno, St. Niklaus I ; Héritier Roger, Savièse II ; Moren Gabriel, Erde I ; Mottet Jérôme, Evionnaz I ; Chervaz Laurent, Collombey II ; Truffer Georg, Visp jun. AI ; Raymond Rouiller, Vernayaz jun. AI ; Nanchen Jean-Claude, Lens jun. AI ; Dubuis Alain, Granges jun. AI ; Schmid Beat, Naters jun. AI ; Rapillard Jean-Jacques, Conthey jun. AI.

5. **SUSPENSIONS**

4 dimanches Elsig Pierre-Alain, Sion II ; 4 dimanches Christian Deslarzes, Sion II ; 2 dimanches Henri Michaud, Leytron I ; 4 dimanches Louis-Marcel Moret, Bagnes jun. AI ; 4 dimanches Gérard Turin, Muraz jun. AI ; 4 dimanches Clément Fardel, Ayent jun. BI ; 3 dimanches Praz Jean-Michel, Saint-Maurice jun. BI.

6. **JOUEURS SUSPENDUS POUR LE DIMANCHE 3 NOVEMBRE 1963**

a) **Championnat suisse :**

Carron Michel, Bagnes I ; Bongi René, Genolet Jean-Guy et Jean-Michel Mabillard, Chippis ; Riccio Michel et Roh Henri, Granges I ; Germain Bagnoud, Lens I ; Jean Cordonier, Montana I; Troger Paul et Zurbriggen Paul, Raron II ; Jean-Claude Mayoraz, Châteauneuf jun. AI ; Reuse Laurent et Rapillard Jean-Jacques, Conthey jun. A I ; Bernard Rausis, Orsières jun. A I ; Rapillard Pierre, Vétroz jun. A I.

b) **Championnat cantonal :**

Schmidli René, Chamoson jun. A I.

Le Comité central de l'AVFA

Le Président : René Favre.

Le Secrétaire : Michel Favre.

Sion - Chamonix 9-6

(4-3 (2-3) (3-0)

CHAMONIX : Ranzoni ; Gillioz, Pianfetti ; Robin, Renaut ; Caux, Bozon, Guenelon ; Laliberté, Payot, Balmat ; Giazzon, Bochatay.

SION : Vouardoux ; Balet, Bagnoud; Moix, Zermatten ; Schenker, Mévillot, Debons ; Micheloud II, Micheloud I, Gianadda ; Deslarzes, Imhof, Fanchauser.

A Chamonix, l'entraîneur Provost, blessé, ne joue pas, tandis que dans la formation sédunoise manquent Dayer et Chavaz.

Patinoire de Sion, glace en bon état, 500 spectateur.s

ARBITRES : MM. F. et J. Giroud, Charrat.

BUTS : 1er tiers : 3e Gianadda sur passe de Micheloud II ; 9e Imhof sur passe de Debons ; 11e Zermatten sur passe de Moix ; 12e Guenelon sur passe de Bozon ; 16e Micheloud I sur passe de Micheloud II; 17e Laliberté, solo ; 18e Bozon, sur passe de Guenelon.

2e tiers : 8e Zermatten sur passe de Micheloud II ; 13e Laliberté ; 16e Guenelon sur passe de Lalliberté ; 18e Laliberté sur passe de Bozon ; 38e Schenker sur passe de Zermatten; 3me tiers : 1re Bagnoud sur passe de Schenker ; 2e Micheloud I sur passe de Micheloud II ; 7e Gianadda sur passe de Moix.

PENALISATIONS : 2e tiers : 2' à Imhof ; 2' à Guenelon ; 2' à Gillioz. 3e tiers : 2' à Bozon.

Cette dernière rencontre avant que ne débute le championnat samedi soir à Genève a permis à l'entraîneur Bagnoud de se rendre compte de la forme actuelle de son équipe. Si durant deux tiers temps où l'on évolua à 3 lignes, cela n'a pas si mal été, la fatigue physique s'est passablement faite sentir en fin de partie. Il est vrai que l'adversaire en était également au même point même le Canadien Laliberté ne parvenait plus à imposer un rythme rapide à la rencontre.

Dans l'ensemble, nous avons assisté hier soir à une rencontre très agréable et pleine de promesses. Les visiteurs ont été des adversaires parfaitement valables et ont joué le rôle que l'on attendait d'eux en cette veille de championnat. L'homme le plus en vue, en l'absence de Provost, fut naturellement le Canadien Laliberté. Ses départs fulgurants et ses tirs d'une puissance inouïe ont mis à rude épreuve le gardien Vouardoux qui s'améliore de rencontre en rencontre.

Du côté sédunois, l'entente semble maintenant parfaitement réalisée entre les joueurs des deux meilleures lignes que nous pouvons mettre sur pied pour le moment. L'on fait encore quelques bêtises en arrière, par exemple les shoots depuis la ligne bleue dans les jambières de l'adversaire. Cela amène souvent des contre-attaques dangereuses.

Samedi soir aux Vernets à Genève, les Sédunois auront fort à faire face au favori du groupe. Cependant avec un bon moral et surtout sans complexe, ils peuvent très bien faire.

Souhaitons-leur dès maintenant bonne chance. Em.

COUPE SUISSE

Yverdon-Lausanne 1-8

Hier au soir, à Yverdon, l'équipe locale s'est inclinée devant Lausanne par le score de 1-8 (1-2 0-4 0-2). Les Lausannois rencontreront Forward (2e ligue), jeudi soir, à Morges, pour le prochain tour.

Les Lausannois jouaient dans leur composition standard sauf Aiquilino qui remplaçait Nussberg, blessé.

Trois jours avant de se rencontrer en championnat

Coupe Suisse : ce soir à Sierre

HC Sierre - HC Martigny

Ce soir sur la magnifique patinoire de Graben à Sierre, la formation de Fred Denny sera opposée aux hommes de l'entraîneur Michel Wehrli, dans un match comptant pour la qualification au procahin tour de la Coupe Suisse qui verra l'entrée en scène des « grandes » équipes de LNA.

Samedi dernier l'on se rappelle, le HC Sierre, dans cette même compétition, se qualifiait aux dépens du HC Montana-Crans, qui fut battu par 9-3. D'autre part, le lendemain sur la patinoire de Sion, le HC Martigny disposait du HC Charrat par le score de 8-6.

Ces deux vainqueurs se rencontreront donc ce soir à Sierre dès 20 h. 30. Après avoir vu évoluer les équipes de Sierre et de Martigny il ne fait aucun doute que les locaux partiront favoris grâce à leur entraînement intensif et prolongé qui leur permet actuellement d'atteindre une forme réjouissante à 4 jours de l'ouverture du championnat suisse.

Pour l'occasion, Fred Denny comptera sur l'équipe de base ci-après avec la possibilité d'introduire d'autres éléments en cours de rencontre (comme Imhof, s'il est rétabli) : Birchler (Rollier) ; Bonvin-Tonossi ; Henzen-Rouiller ; Braune-Rey-Baugmartner ; Theler-Zufferey-Guntern.

Le HC Martigny de son côté attend avec impatience l'ouverture de sa patinoire qui lui permettra d'acquérir rapidement la forme de l'an dernier qui lui avait permis de se classer finalement second derrière Servette à l'issue du championnat suisse.

L'entraîneur martignerain, le Lausannois Michel Wehrli, compte donner une réplique valable ce soir à Sierre, malgré le peu d'entraînement sur glace que ses joueurs ont à leur actif.

Pour cette importante rencontre de Coupe Suisse ,les Bas-Valaisans aligneront les joueurs suivants : Berthoud ; H. Pillet, Bongard ; Schuler, Romagnoli (Reichenbach, Piota) ; Wehrli, G. Pillet, Nater ; Diethelm, Grand, Puippe.

Le HC Martigny ne pourra pas compter sur les services des avants Imboden et Meunier qui sont actuellement à l'école de recrues.

Il sera fort intéressant de voir à l'œuvre deux formations qui trois jours plus tard, soit samedi soir à 20 h. 30, se rencontreront à Martigny pour leur premier match de championnat suisse de LNB. En effet, primitivement prévue pour dimanche après-midi, la rencontre Martigny - Sierre se disputera samedi soir déjà.

HIPPISME

Belle victoire italienne à Bruxelles

Au concours hippique international de Bruxelles, le Prix du Palais des Sports, épreuve internationale disputée par élimination selon le barème A au chronomètre, a été remporté par le capitaine italien Raimondo d'Inzeo avec « Gowran Girl », battant en finale le Belge H. Laerens avec « Baronese ».

Le Prix de la Banque, disputé sur 14 obstacles dont quatre doubles et trois triples, a donné les résultats suivants :

1. Tom Wade (Irl), avec « Dundrum », 0 p. au 2me barrage ; 2. Herbert Meyer (Al), avec « Freier », 8 p. au 2me barrage ; 3. ex-aequo : Hans-Günther Winkler (Al), avec « Romanus », Janou Lefebvre (Fr), avec « Kenavo D » et Don Campos (Esp), avec « Don Quien », 4 p. au 1er barrage.

Ceci vous intéresse peut-être...

CYCLISME

Stablinski, état stationnaire

L'état de Jean Stablinski, admis à l'hôpital St-Antoine après une chute effectuée lors du cyclocross de Fontenay-sous-Bois, demeure stationnaire. Il a été transféré au service otho-rhino et va subir de nouveaux examens radiographiques.

Le visage très enflé, les yeux gonflés et complètement fermés, les lèvres coupées et le nez blessé, Jean Stablinsky est méconnaissable. Il possède toutefois toute sa conscience et a pu indiquer, bien que ses blessures le gênent énormément pour parler, qu'il souffrait beaucoup, surtout de la tête.

Au service où il est hospitalisé, on déclare que sa température est normale compte tenu de son état et qu'il a pu s'alimenter légèrement.

Les équipes des Six Jours de Francfort

Voici la liste des équipes qui participeront aux Six Jours de Francfort (8-14 novembre) :

Van Looy - Junkermann (Be-Al), van Steenbergen - Lykke (Be-Dan), Post - Pfenninger (Hol-S), Bugdal - Renz (Al), Severeyns - Kanters (Be-Al), Gieseler - Gieseler (Al), Oldenburg - Grossimlingshaus (Al), May - Willy Altig (Al), Eugen - Staudeacher (Dan-Al), Vopel - Ziegler (Al), Gillen - Rudolph (Lux-Al), Beghetto - de Rossi (It), Wouters - Kemper (Be-Al).

BOXE

Le « noble art » s'humanise

La Fédération yougoslave a décidé de rendre obligatoire les gants de dix onces afin « d'humaniser ce sport ». Jusqu'à présent, seule la Fédération soviétique avait pris une telle mesure. On sait que, dans la plupart des pays, le poids des gants pour les combats amateurs est de huit onces.

Victoire australienne

A Sydney, le poids coq australien Billy Males a battu l'Italien Piero Zamperini par arrêt de l'arbitre au 8e round d'un combat prévu en dix reprises.

ATHLETISME

Belle performance

Au cours d'une réunion organisée à Nenteroda, l'Allemande de l'Est Hanna Hübner a lancé le poids à 17 m. 03, réalisant ainsi la quatrième meilleure performance de tous les temps.

FOOTBALL

Changement de dates

Les matches du 13e tour du championnat suisse de Ligue nationale, prévus pour le 29 décembre, ont été avancé selon le calendrier que voici :

3 novembre : Bellinzone - Porrentruy ; 10 novembre : Bienne - Lucerne, Cantonal - La Chaux-de-Fonds, Aarau - Young Fellows, Brühl - Vevey, Etoile Carouge - Thoune, Moutier - Winterthour, Soleure - Lugano et UGS - Berne.

En raison du conflit qui oppose actuellement les deux pays, la rencontre Algérie - Maroc, prévue pour le 1er novembre, a été annulée.

SKI

Les championnats suisses

Voici le programme établi par les organisateurs de la semaine des championnats suisses (8-11 mars 1964) à St-Moritz.

8 mars : matin, slalom spécial messieurs et dames ; après-midi, saut combiné et saut spécial ; 9 mars : slalom géant messieurs et dames ; 10 mars : fond 15 km. (y compris le fond combiné nordique) ; 11 mars : fond 10 km. dames, relais messieurs 4 x 10 km., descente messieurs et dames.

Depuis 12 ans...

qualité supérieure

petits prix

grand choix

Votre économie

Blouse nylon blanc

pour fillettes, manches longues, col Claudine, petit jabot, cintre plastique.

La blouse grandeur 50 à 90 cm. seulement **6.-**

P 5 S

toujours à la

Porte Neuve S.A. SION

Plus que

2 jours

... et c'est la fin de la

liquidation partielle

aut. du 31-8 au 31-10
pour cause de transfert

RABAIS supplémentaires !

gd pont sion confections Mox S/a

P 108 S

Légumes d'encavage

à vendre :

Choux à choucroute	le kg. Fr.	—.20
Choux blancs et rouges	le kg. Fr.	—.30
Raves, carottes, betteraves à salade	le kg. Fr.	—.40
Poireaux	le kg. Fr.	—.50
Oignons	le kg. Fr.	—.60

Une carte suffit ! Expédition C.F.F.

Albert Remondeulaz
St-Pierre-de-Glages (VS)
Tél. (027) 4 73 27

P 580 S

elna plus de possibilités avec moins d'accessoires

M. WITSCHARD
MARTIGNY
Tél. (026) 6 16 71

P 125 S

A VENDRE

trois génisses

race d'Hérens, portante début décembre.

Marcel Sauthier - Aven - Conthey.

P 15329 S

A VENDRE

vaches

d'Hérens à choix sur trois, printanière avec marque laitière et + fédérale, forte lutteuse.

Tél. (027) 4 83 19

P 15322 S

A VENDRE

veaux

femelles rouges et blancs, pour élevage et pour engraissement.

Tél. (027) 4 41 47

P 15323 S

A VENDRE

divan couch

complètement rénové. Bas prix.

Tél. (027) 2 34 40

P 15324 S

A VENDRE

poiriers

Williams, environ 1 millier, de 1 à 2 ans.
S'adr. à M. Alfred Richard, Ardon - Tél. (027) 4 12 67

P 25386 S

ON CHERCHE à acheter d'occasion

1 CUISINIERE ELECTRIQUE

Offres avec marque et prix à Case postale 304 - SION.

P 666 S

A VENDRE jeune

vache

bonne laitière. S'adresser au tél. (027) 2 20 73 Grimisuat, dès 18 heures.

A VENDRE

3 vaches

ainsi que
4 toises de fumier

M. Joseph Dumas, Cantonier, Salins.

P 25388 S

La LAVAMAT est remarquable ! Cuve et tambour en acier inoxydable. Service après-vente de premier ordre.

100 % automatique Elégante et simple à manier.

Une machine d'immeuble idéale. Mon architecte et mes locataires sont emballés !

La LAVAMAT lave tout, même les lainages, le linge fin et les nylons.

LAVAMAT

Grâce à 80 ans d'expérience, AEG, la plus grande fabrique d'appareils électro-ménagers en Europe, vous présente une gamme exceptionnelle de machines à laver :

4 ou 5 kg. de linge sec
avec ou sans boiler
avec ou sans fixation

de Fr. 1980.- à Fr. 2625.-

Vente et service chez tous les concessionnaires et revendeurs autorisés. Renseignements auprès de :
APLIM S.A., Agence générale pour la Suisse romande
11 bis, rue Caroline - Lausanne - Tél. 021/22 29 36.

AEG

SAMUEL WEBER - App. ménagers - Av. de la Gare, BEX - Tél. (025) 5 27 65

P 1350-1 L

Championnat d'Italie : Milan et LR Vicenza dominent

La journée de dimanche dernier fut tout spécialement illustrée par le derby turinais qui mettait aux prises les deux grandes formations du Piémont : le Torino et la Juventus.

C'est ainsi que cette rencontre fut finalement gagnée 3-1 par Juventus, devant 60 000 personnes. Plusieurs incidents s'y produisirent dont furent surtout victimes le gardien de Torino, Pieri, et l'arbitre du match, Gambarotta. En effet, le premier nommé, à la 16e minute déjà, fut sérieusement blessé à un œil lors d'une sortie courageuse sur Néné. Tandis que M. Gambarotta fut battu par un joueur, demeuré inconnu, alors que quelques athlètes en étaient venus aux mains quelque cinq minutes avant la fin de cette partie houleuse. Après cet intermède hors programme et peu glorieux, l'arbitre dut expulser les principaux responsables : Castano (Ju) et Ferretti (To). Ajoutons encore qu'à la mi-temps, Juventus menait déjà par 3-0, buts marqués par Néné, del Sol et Sivori et que Torino sauva l'honneur trois minutes avant la fin, grâce à Hitchens.

○

C'est sur le résultat serré de 1-0 que l'Inter a plié les Romains au stade olympique de la Ville éternelle, autour duquel 50 000 personnes s'étaient donné rendez-vous. Dans les rangs des vainqueurs, ce sont de nouveau Mazzola et Jair qui se sont tout particulièrement mis en évidence. En effet, le seul but de la partie fut signé grâce à une magnifique combinaison entre ces deux prodigieux joueurs dont le Nègre termina avec perfection l'action en battant imparablement le gardien romain. Cette nouvelle victoire milanaise a fait sourire mister Herrera qui voit d'un bon œil la suite des évènements. Pendant que les Romains déçoivent vraiment leurs plus chauds partisans.

○

Un deuxième derby attirait également l'attention des sportifs italiens : c'est celui qui eut lieu à Ferrare entre Spal et Bologne. Un « micro-derby », comme l'ont dénommé les journalistes transalpins, en parlant de cette partie dont le résultat de 0-0 nous prouve que les Bolognais sont momentanément en perte de vitesse. Mais, à leur décharge, signalons qu'ils furent sérieusement handicapés par la contre-performance de leur meneur de jeu Haller qui fut aussi sérieusement blessé dès le début de la partie. Handicap sérieux pour franchir la défense bien organisée des locaux, fort heureux de sauver un point de l'aventure.

○

Malgré l'absence de Trebbi, Maldidi et Mora, blessés et d'Amarildo, suspendu, l'AC Milan, qui recevait à San Siro le modeste Modène, n'eut pas de graves problèmes à résoudre pour mettre à la raison les visiteurs qui se contentèrent de limiter les dégâts ayant eux-mêmes de grands absents tels que Brighenti et Toro, aussi blessés, et Brulls qui a subi le même sort qu'Amarildo. Dans cette rencontre, plaisante à suivre, Atalfini et Rivera se montrèrent les meilleurs et furent les auteurs des 3 buts infligés à leurs adversaires. Pendant que ces derniers ne furent même pas dans la possibilité de sauver l'honneur.

○

Nouvelle surprenante victoire de LR Vicenza, sur Atalanta cette fois, qui n'est pourtant pas à dédaigner. Mais les « Lanerossi » sont vraiment déchaînés en ce moment et on se demande déjà quelle équipe réussira à freiner cette ardeur. C'est ainsi que les attaquants locaux firent feu de tous bois pour venir à bout de leurs adversaires qui se retirèrent avec une défaite de 3-0. Points marqués par Tastola, deux fois, et Vinicio. Par cette nouvelle victoire, Vicenza conserve la tête du classement en compagnie de son glorieux compagnon : l'AC Milan.

○

C'est par 2-0 en faveur des locaux que se termina la partie qui mettait en présence Mantova à Sampdoria. Ces derniers furent rapidement étouffés par le jeu sobre et varié des locaux au sein desquels l'Allemand Schnellinger et le Suédois Jonsson furent parmi les meilleurs. C'est d'ailleurs ce dernier qui marqua le premier but, alors que Nicole était l'auteur du deuxième. Signalons encore que, pour cette rencontre, les dirigeants de Mantova n'ont pas craint de mettre en lice le jeune Pellizzaro, âgé de 18 ans, qui évolua à l'aile droite à la satisfaction des 12 000 spectateurs présents.

○

La Fiorentina, en déplacement à Gênes, commence à décevoir puisque c'est par une nouvelle défaite de 2-1 qu'elle quitta les bords du grand port. C'est en effet Meroni, l'aile droite génoise qui marqua les deux buts pour son équipe alors que Hamrin réduisit l'écart en signant sur pénalty.

Pour terminer, signalons la victoire de Messina (3-1) sur la Lazio et le match nul enregistré par Bari - Catania (0-0).

Comme, dimanche prochain, le championnat sera interrompu pour permettre à l'équipe « azzura » de se préparer pour le grand choc Italie - URSS qui aura lieu le 10 novembre prochain, chaque équipe aura le temps de soigner ses blessés et de se pencher sur le classement que voici :

CLASSEMENT

Milan	**8**	**5**	**3**	**0**	**13**
Internazionale	**7**	**5**	**1**	**1**	**11**
Internazionale	**7**	**5**	**1**	**1**	**13**
Juventus	**8**	**5**	**1**	**2**	**11**
Bologna	**8**	**3**	**4**	**1**	**10**
Lazio	**8**	**3**	**3**	**2**	**9**
Atalanta	**8**	**4**	**1**	**3**	**9**
Fiorentina	**8**	**3**	**2**	**3**	**8**
Romaa	**8**	**3**	**1**	**4**	**7**
Mantova	**7**	**2**	**3**	**2**	**7**
Torino	**7**	**1**	**4**	**2**	**6**
Genoa	**8**	**2**	**2**	**4**	**6**
Sampdoria	**8**	**3**	**0**	**5**	**6**
Catania	**8**	**2**	**2**	**4**	**6**
Modena	**8**	**2**	**2**	**4**	**6**
Bari	**8**	**0**	**5**	**3**	**5**
Messina	**8**	**1**	**2**	**5**	**4**
Spal	**7**	**0**	**3**	**4**	**3**

Til.

Gaz

Cuisine au gaz est sans égale!

Pour bien saisir vos grillades, pour mieux mijoter vos plats, rien n'égale la flamme du gaz. Voyez notre très grand choix de cuisinières à gaz suisses. Modèles Mena-Lux dès Fr. 420.-

Nous modernisons notre usine à gaz pour vous donner un gaz meilleur marché et non toxique. Modernisez, vous aussi, vos installations!

Usine à gaz de Sion, téléphone 21264

ON CHERCHE à Sion pour jeune homme

chambre

à louer, av. jouissance de la salle de bains.

Tél. bureau 2 20 91 (appartem.) 2 39 48

P 15330 S

JE CHERCHE

terrains

Région : Sion et environs.

Ecrire sous chiffre P 15331 à Publicitas Sion.

JE CHERCHE

terrains

non arborisés.

Région : plaine de Chamoson.

Ecrire sous chiffre P 15331 S à Publicitas Sion.

A VENDRE, proximité **plage du Bouveret,**

parcelles de terrain

pour **constructions Bungalow.**

Pour traiter s'adr. à Ag. Immobilière - Assurances Ad. Michelet & Cie - Sion.

P 857 S

Quel **jeune homme** sérieux voudrait partager une

chambre

avec autre jeune homme ?

Tél. (027) 2 58 91

P 25385 S

ON ACHETERAIT

vigne

Région Sion - Châteauneuf.

S'adresser tél. (027) 2 47 53.

BASKETBALL

Martigny - Pully

Ce soir à 20 h. 30, Martigny recevra la très jeune formation de Pully, invaincue jusqu'à ce jour.

L'équipe vaudoise ne fera pas le déplacement en terre valaisanne sans une certaine appréhension, car elle a toujours ou gagné ou perdu de un ou de deux points face à Martigny. La formation octodurienne devra malheureusement se passer des services de Imboden à l'école de recrues, mais, grâce à la merveilleuse entente qui règne entre les membres du club, l'entraîneur Berguerand pourra certainement aligner une équipe valable.

Cette rencontre sera donc très serrée et le spectacle en vaudra le déplacement.

GG.

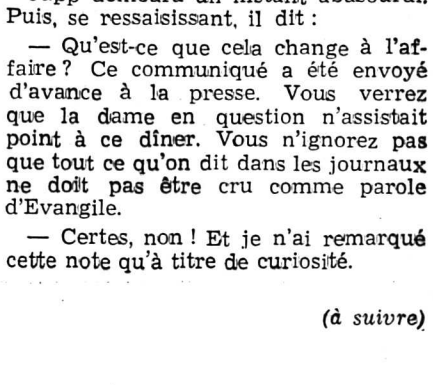

le couteau sur la nuque

par agatha christie

traduit par louis lostif

9

Le meurtrier connaissait sûrement ce détail.... ce qui implique un certain savoir médical.

— Tiens, c'est vrai..., Voilà un argument à la décharge de la femme. Mais le hasard a peut-être guidé sa main. Certaines personnes sont favorisées par la chance.

— Une chance qui lui vaudra peut-être la pendaison, mon ami, observa Poirot.

— A-t-on idée aussi d'entrer ainsi... sans précautions... en donnant son nom au valet. Mais peut-être venait-elle sans mauvaise intention. Au cours de l'entretien, ils se seront querellés. Elle a pris son canif et l'a frappé.

— Vous parlez d'un canif ?

— Une petite lame comme celle d'un canif, à ce que dit le médecin. En tout cas, elle a remporté l'instrument. Il n'est point resté dans la blessure.

L'air mécontent, Poirot hocha la tête.

— Non, non, mon ami, vous faites fausse route. Je connais lady Edgware et je la juge incapable d'agir sous l'impulsion de la colère. En outre, il est fort probable qu'elle ne se promène pas avec un canif dans son sac. Peu de femmes en possèdent... et sûrement pas Jane Wilkinson.

— Ainsi, vous la connaissez, monsieur Poirot ?

— Parfaitement.

Poirot se tut un moment. Japp le regardait d'un air inquisiteur.

— Vous avez une idée derrière la tête, monsieur Poirot ?

— Ah ! oui ! A propos, je ne sais pas encore ce que vous attendez de moi. Voyons, vous avez un beau crime... vous tenez l'assassin... et même le mobile. Au fait quel est le véritable mobile ?

— Jane Wilkinson désirait se marier avec un autre homme. Elle l'a dit devant témoins il y quelques jours. Il paraît même qu'elle proférait des menaces et voulait se rendre en taxi chez son mari pour le tuer.

— A la bonne heure, vous êtes bien renseigné, mon cher Japp : très bien renseigné. On s'est empressé de vous mettre au courant.

— Nous entendons bien des choses, monsieur Poirot, expliqua Japp d'un air fin. Poirot ramassa un journal que le policier avait apporté et l'ouvrit d'un geste machinal. Ses yeux parcouraient le texte, mais ses pensées étaient ailleurs.

— Vous n'avez pas encore répondu à ma question, dit-il enfin ; pourquoi venez-vous me trouver ?

— Parce que j'ai appris que vous étiez à Regent-Gate hier à midi.

— Je comprends.

— Aussitôt je me suis dit : Pourquoi lord Edgware a-t-il fait appeler M. Poirot ? Que redoutait-il ? Avant de rien entreprendre, il est prudent que j'aille m'entretenir avec Poirot.

— Qu'entendez-vous par « rien entreprendre » ? Sans doute, arrêter la femme ?

— Tout juste.

— Vous ne l'avez pas encore vue ?

— Oh ! si ! Je me suis rendu sur-le-champ à l'Hôtel Savoy. Je n'allais pas risquer de la laisser m'échapper.

— Ah ! Ainsi vous...

Poirot s'interrompit. Son regard qui jusque-là avait erré sans rien voir sur le journal, sembla soudain attiré par un entrefilet et l'expression de son visage changea. Il leva la tête et demanda à l'inspecteur de Scotland Yard :

— Eh bien, mon ami, que vous a dit lady Edgware ?

— Je lui ai débité le boniment habituel : il nous fallait son témoignage et nous la priions di se tenir à notre disposition ... Allez prétendre après cela que la police anglaise ne se comporte pas loyalement ?

— Elle en est même idiote, déclara Poirot. Et que vous a dit lady Edgware ?

— Elle a piqué une crise de nerfs. Oh ! pour sûr c'était bien imité... en vraie artiste.

— Alors, vous croyez que cette crise de nerfs était feinte ?

Japp cligna de l'œil.

— Et vous, qu'en pensez-vous, monsieur Poirot ? On ne me la fait pas à moi. Elle n'a pas perdu connaissance une seconde.

— Possible, fit Poirot. Et après ?

— Ma foi, elle est revenue à elle... ou plutôt a fait semblant. Elle a gémi, pleuré et tout ce qui s'en suit ; une domestique à l'air revêche lui administrait des sels. Enfin, elle a réclamé un avocat. Elle ne parlerait qu'en présence de celui-ci. Une femme qui sort d'une crise de nerfs et demande un homme de loi, cela vous semble naturel ?

— Oui, étant données les circonstances, dit Poirot.

— Parce qu'elle est coupable à votre avis et veut un défenseur ?

Pas du tout. Je trouve sa façon d'agir tout à fait naturelle pour une personne de son tempérament. Tout d'abord, elle joue le rôle de l'épouse à qui l'on annonce brusquement la mort de son mari. Puis, ses goûts de comédienne satisfaits, guidée par sa prudence innée, elle songe aussitôt à se procurer un avocat. Son besoin de jouer la comédie ne démontre pas le moins du monde sa culpabilité. Il indique simplement qu'elle est actrice dans l'âme.

— Je donnerais ma main à couper qu'elle n'est point innocente.

— Vous avez peut-être raison. Toutefois, votre jugement me semble prématuré. Elle n'a rien avoué... Ni fait aucune déclaration ?

— Impossible de lui arracher un mot en l'absence de son homme de loi que la femme de chambre a appelé par téléphone. J'ai laissé la lady sous la garde de deux de mes hommes et suis venu jusqu'ici, estimant qu'il valait mieux connaître votre opinion avant de prendre une décision.

— Mais ne venez-vous pas d'affirmer sa culpabilité ?

— J'affirme.... bien sûr que j'affirme ! Cependant, je préfère réunir tous les faits Cette affaire prendra des proportions effrayantes dans les journaux.

— A propos de journaux, que dites-vous de ceci ? Vous n'avez pas lu attentivement votre gazette ce matin, mon cher Japp ?

Le doigt sur un paragraphe dans la colonne des « Mondanités », Poirot avança le journal vers Japp qui lut tout haut :

«Hier soir, sir Montaigu Corner a donné un grand souper dans son hôtel de Chiswick, au bord de la Tamise. Parmi les personnalités présentes, nous relevons les noms de: sir George et lady du Fisse, Mr. James Blunt le critique dramatique bien connu, sir Oscar Hammerfeldt des Studio Cinématographiques Overton, miss Jane Wilkinson (lady Edgware), etc... »

Japp demeura un instant abasourdi. Puis, se ressaisissant, il dit :

— Qu'est-ce que cela change à l'affaire ? Ce communiqué a été envoyé d'avance à la presse. Vous verrez que la dame en question n'assistait point à ce dîner. Vous n'ignorez pas que tout ce qu'on dit dans les journaux ne doit pas être cru comme parole d'Evangile.

— Certes, non ! Et je n'ai remarqué cette note qu'à titre de curiosité.

(à suivre)

Occasion ! !
Camion M.A.N. type 515 L1

1957-1958, moteur 6 cyl. Diesel 42-125 CV, 6 vitesses ZF, cabine large 3 places, pont basculant 3 côtés Wirz, charge utile 5,5 à 6 t. Peu roulé.

Prix Fr. 36.000.—

GARAGE MODERNE - SION Tél. (027) 2 17 30

P 371 S

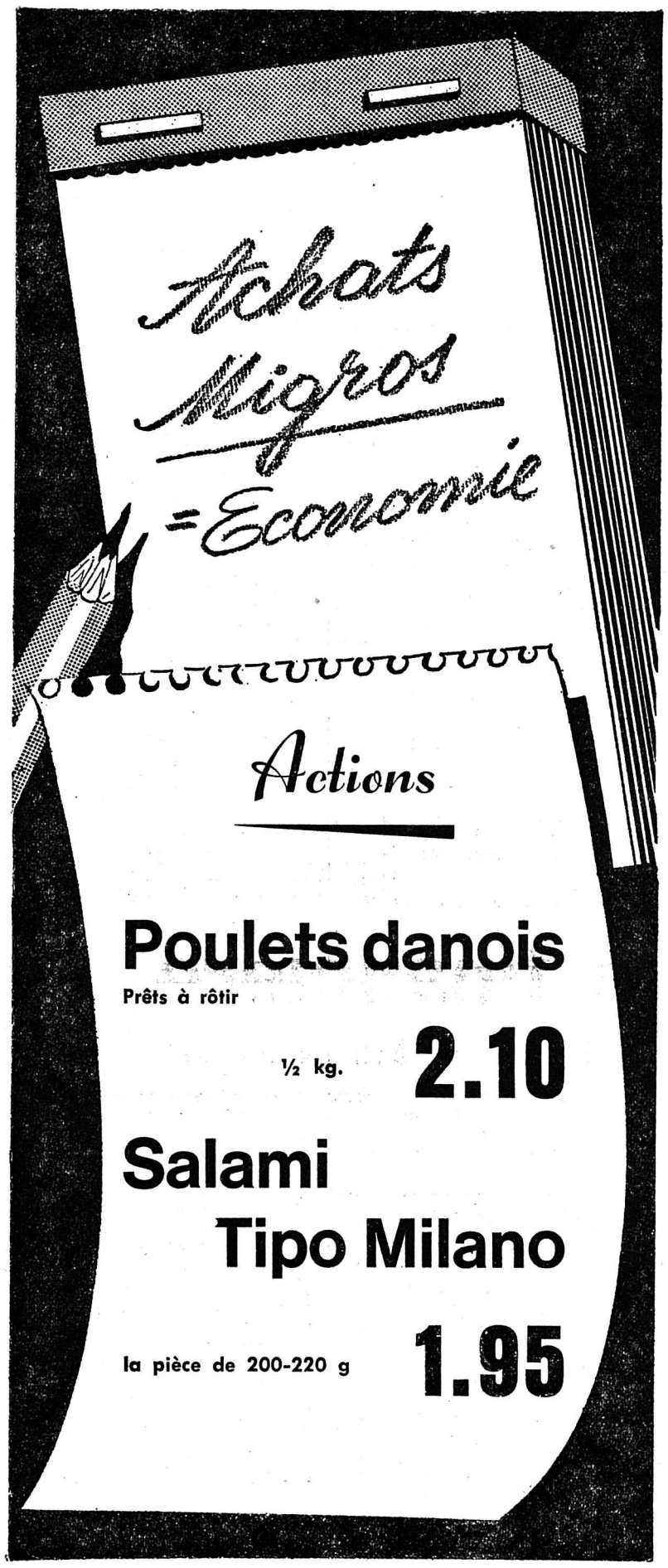

GRANDE
EXPOSITION-VENTE
de
TAPIS D'ORIENT

Des centaines de tapis importés directement des plus grands centres de production.

Les meilleures qualités aux prix les plus bas.

UNE COLLECTION UNIQUE DE TAPIS FINS !

Un échantillonnage complet de moquette,
pour fonds de chambres, passages, tapis sur mesures.

DEVIS ET CHOIX SANS ENGAGEMENT
ATELIER DE REPARATION

TOUS AU BUFFET DE LA GARE A SION
du 28 octobre au 4 novembre

1er étage de 14 à 22 heures

ENTREE LIBRE

Fermé la Toussaint et dimanche. Ventes aux heures légales.

TAPIS SULLAM Tél. (026) 6 13 52

MARTIGNY-VILLE Prochainement Av. Nlle Poste

P 181 S

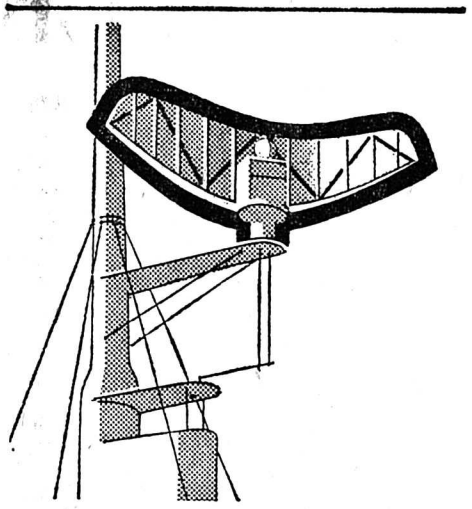

La publicité:
le radar à détecter les acheteurs

Toutes vos annonces par **Publicitas**

A vendre

A REMETTRE A GENEVE

laiterie - épicerie

fruits et légumes, vins et liqueurs. Chiffre d'affaire prouvé 210.000 frs. Loyer avantageux. Bonne possibilité d'existence pour un couple. Capital nécessaire : Fr. 35.000.— plus le stock de marchandises.

Ecrire sous chiffre W 154.586 X Publicitas, Genève.

A vendre

chalet

6 pièces, garage avec 1300m2 de terrain, bien situé, endroit tranquille, altitude 1100 m. A mi-côte Sierre-Montana

Ecrire sous chiffre P 15210 S à Publicitas Sion.

SCHMIDT

A VENDRE A SIERRE dès le **1er novembre, sous Géronde,**

appartement

3½ pièces, ascenseur, tout confort. Situation tranquille. Dès fr. 56.000.—.

Agence Immobilière - Sierre
Tél. (027) 5 12 93 P 867 S

A VENDRE
campagne genevoise

superbe propriété

plein soleil,

vignes

env. 60.000 m2 à fr. 10.- le m2, av. autorisation de construire.

S'adr. sous chiffre C 250.987 X à Publicitas Genève.

Chalet à vendre
à CRANS S. SIERRE.

Vente par location d'un chalet meublé de 5 chambres : 1 séjour, salle à manger, cuisine avec lingerie et vaisselle, bain, W.C. douche. Cave, chambre à lessive avec machine à laver, chaufferie, chaudière à eau chaude. Egalement avec le chalet, 1 garage en bordure de route. Terrain entièrement aménagé par pelouse et clôture.
Offres sous chiffre AS 5363 S aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », Sion.

P 639 S

TOUSSAINT
Chrisanthèmes

Tous coloris — Teintes nouvelles

PENSEES FLEURIES

Nombreux dépositaires en Valais :

ST-GINGOLPH : Epicerie Grept - VONVRY : Boulangerie Fra-André Monnet - LEYTRON : Coopérative Consommation - Archeboud - RIDDES : M. Josy Pitteloud - ISERABLES : Epicerie DON : Epicerie Bérard - VETROZ : Coop. cons. Concordia - CONTHEY : Georges Germanier Fruits - BASSE-NENDAZ : Epicerie Hermann Fournier - ST-LEONARD : Mme Aristide Bitz - RECHY : Coopérative de Consommation - ST GERMAIN : Epicerie Léon Luyet - GRIMISUAT : Epicerie Marc Balet - ORSIERES : Epicerie Fernand Troillet - LIDDES : Epicerie Darbellay-Tochet - SEMBRANCHER : Epicerie Coopérative Concordia - SENSINE : Epicerie Coopérative Consommation - AVEN : Epicerie Coopérative Consommation - ERDE : Syndicat agricole - PREMPLOZ : Epicerie A. Berthousoz - CHALAIS : Epicerie Métrailler.

B. Neury SAXON

Etablissement : Tél. (026) 6 21 83 — Magasin : Tél. 6 23 63

P 132 S

BUSCH

l'appareil ayant fait ses preuves

Tricot comme fait à la main !

COUPON

Le nouveau manuel de tricotage en couleurs vous documentera sur tout ce que BUSCH peut vous offrir. Commandez-le sans engagement par ce coupon ou directement au conseil BUSCH - Tél. (051) 24 77 24

Nom : 111

Rue : Lieu :

Société anonyme P. G. Schwegler, Dépt. appareils à tricoter BUSCH, Case postale 135, Zurich 7-28.

P 4630 Z

Représentation régionale : Mme B. Vergères - SION
Les Cytises Tél. (027) 2 21 76

LITS JUMEAUX

teintés noyer, avec 2 sommiers métalliques, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts (garantis 10 ans)

Fr. 550.—

KURTH - MORGES
Rives de la Morges 6, tél. (021) 71 39 49

P 1533 L

DÉMOLITION

A vendre : PARQUETS, PORTES, FENETRES, faces d'armoires, barrières de balcon, chaudières, radiateurs, brûleur à mazout, pompes, moteurs, tuyaux, fers PN et DIN, charpente et poutraison, baignoires, lavabos, éviers, portes et vitrines de magasin, etc.

P. VONLANDEN - Lausanne
Tél. 24 12 88
Chantier : Saint-Martin 36-38

P 1936 L

MEMENTO

RADIO-TV

Mercredi 30 octobre

SOTTENS

7.00 Bonjour à tous ; 7.15 Informations ; 8.25 Miroir-première ; 8.30 l'Université radiophonique ; 9.30 A votre service ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.00 Au Carillon de midi ; 12.45 Informations ; 12.55 Les Aventures du Baron de Crac ; 13.05 D'une gravure à l'utre ; 13.45 A tire-d'aile ; 16.00 Miroir-flash ; 16.05 Le rendez-vous des isolés ; 16.25 Musique légère ; 16.45 La Cheminée du Roi René ; 17.00 Bonjour les enfants ; 17.30 Donnant-donnant ; 18.15 Nouvelles du monde chrétien ; 18.30 Le Micro dans la vie ; 18.55 La Suisse au micro ; 19.15 Informations ; 19.25 Le Miroir du monde ; 19.45 Impromptu musical ; 20.00 Enquêtes ; 20.20 Ce soir, nous écouterons ; 20.30 Les Concerts de Genève ; 22.30 Informations ! 22.35 La Tribune internationale des journalistes ; 23.00 Deuxième Sonate.

Second programme

19.00 Emission d'ensemble ; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde ; 20.15 Les Aventures du Baron de Crac; 20.30 Musique de divertissement; 21.00 Disques-informations ; 21.30 Les enfants de l'humour ; 22.00 Micro-magazine du soir.

BEROMUNSTER

6.15 Informations ; 6.20 Musique de L. Delibes ; 6.50 Propos du matin ; 7.00 Informations ; 7.05 Les trois minutes de l'agriculture ; 7.15 Danses valaisannes ; 7.30 Emission pour les automobilistes ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.00 Mélodies de J. Offenbach ; 12.20 Nos compliments ; 12.30 Informations ; 12.40 Le Radio-Orchestre ; 13.30 Opéras ; 14.00 Emission féminine ; 14.30 Pierre chez le dentiste ; 15.00 Petite Symphonie ; 15.20 La boîte à surprises ; 16.00 Actualités ; 16.05 Opérettes ; 16.35 Livres et opinions ; 17.05 Œuvres de Haydn ; 17.30 Pour les enfants ; 18.00 Loisirs musicaux avec l'ensemble champêtre ; 18.55 Expo 1964 ; 19.00 Actualités ; 19.20 Communiqués ; 19.30 Informations, échos du temps ; 20.00 Petit concert ; 20.20 Prométhée, notre Veilleur de Nuit ; 21.25 Sigurd Jorsalfar ; 21.40 La Norvège d'aujourd'hui ; 22.15 Informations; 22.20 Les madrigaux ; 22.45 Quatuor.

TELEVISION

17.00 Le cinq à six des jeunes ; 20.00 Téléjournal ; 20.15 Carrefour ; 20.30 Aimez-vous le Music-hall ; 21.40 L'Art et son secret ; 22.05 Soir-Information ; 22.15 Téléjournal et Carrefour.

TÉLÉVISION ● RADIO-ART
B. MUHLEMATTER
SION — RUE DES MAYENNETS

SIERRE

Club Athlétique Sierre. — Entraînement le lundi soir à 19 h. à Sierre terrain de football Le jeudi soir départ à 19 h. gare de Sierre, entraînement à Viège Entraîneur : Max Allmendinger

Pharmacie de service : de Chastonay. Tél. 5 14 33.

Médecin de service — S'adresser à l'hôpital Tél 5 06 21.

SION

Programme de la patinoire et du HC Sion pour la semaine du 26-10 au 3-11-63 :

Mercredi 30 : 18 h. 30 à 20 h. 15 : entraînement Club de patinage art.

Jeudi 31 : 12 h. 45 à 14 h. : entraînement HC Sion (jun., minimes) ; 18 h. 30 à 19 h 15 : entraînement HC Sion (jun. II) ; 19 h. 15 à 20 h. 15 : entraînement HC Sion I.

Vendredi 1-11 : patinage.

Samedi 2 : 12 h 45 à 14 h. : entraînement patinage artistique (jun.) ; à Genève : Genève I - Sion I (championnat).

Dimanche 3 : patinage : 12 h. 45 à 14 h. 15 : Sion jun - Viège jun. ; 18 h. 30 à 20 h. 15 : Sion jun. A - Martigny jun.

Carrefour des Arts — Exposition Paul Landry, ouverte tous les jours, excepté le dimanche.

Chœur de Dames. — Ce soir à 20 h. 30, assemblée générale. Présence indispensable.

Châteauneuf (Café de la Halte). — Samedi 2 novembre, de 14 à 24 h. ; dimanche 3 novembre, de 14 h. à 23 h. : Match aux quilles, organisé par le FC Châteauneuf Vétérans. Concours intéressants pour matcheurs et l'autre pour amateurs. Invitation cordiale à tous.

Pharmacie de service : Fasmeyer. Tél. 2 16 59.

Médecin de service : Kruczek. Tél. 2 15 47.

MARTIGNY

Exposition. — A la Petite Galerie exposition de Mme Alex Hautier ouverte jusqu'au 3 novembre 1963

Pharmacie de service : Lauber. Tél. 6 10 05.

Médecin de service — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny Tél. 6 16 05

ST-MAURICE

Pharmacie de service : Pharmacie Bertrand St-Maurice

AVIS A NOS CLIENTS ET ANNONCEURS

Le dernier délai pour la remise des annonces destinées aux éditions des samedi 2 novembre et lundi 4 novembre est fixé au

jeudi 31 octobre à 10 heures

Toute publicité parvenant après ce délai sera automatiquement insérée dans l'édition du 5 novembre. Par contre, les avis mortuaires seront acceptés à la rédaction jusqu'à minuit pour l'édition du lendemain.

Administration de la Feuille d'Avis du Valais
Publicitas S.A. Succursale de Sion

LA BOURSE

JOURNEE DU 29 OCTOBRE 1963 :

PLACES SUISSES — Marché soutenu et calme.

L'apathie a continué de régner sur nos bourses. Les cours ont évolué dans des limites étroites. On peut cependant signaler le déchet d'Aluminium Chippis à 5940 (— 120) et de Peigy nominative à 19200 (— 200). Raffineries du Rhône, dans le marché hors bourse, termine à 426 (— 1).

Dans le compartiment étranger, les hollandaises, sur la pression de ventes pour compte américain, rétrogradent assez sensiblement : Philips (— 3) à 173 1/2 et Royal Dutch (— 2 1/2) à 194 1/2. Les argentines sont dans les cours d'hier, par contre les allemandes sont nettement meilleures, ainsi que les américaines.

PLACES ETRANGERES — PARIS : soutenue, les cours se maintinrent bien en raison de la bonne tenue de Wall Street, on assista à une certaine demande de raffineries de pétrole et une nouvelle avance de Machines Bull. MILAN irrégulière. FRANCFORT : plus ferme, amélioration sensible dans plusieurs secteurs. A.E.G. (+ 7), Badische-Anilin (+ 7 1/2), Brown, Boveri (+ 5 1/2), Daimler-Benz (+ 15), Demag (+ 8), Karstadt (% 4 1/2), NSU (+ 12), Siemens (+ 13), VW (% 5 1/2). BRUXELLES : irrégulière, marché calme, la tendance s'améliore. AMSTERDAM : légèrement affaiblie, trusts internationaux souffrirent de réalisations américaines. NEW YORK : ferme.

M. Rx.

BOURSES SUISSES

	28.10	*29.10*
Sté de Bque Suisse	3015	3020
Aar & Tessin	1570 D	1550
Aluminium Chippis	6060	5940
Bally	1865	1870
Bque Comm. de Bâle	480 D	480
Bque Pop Suisse	2000	1995
Brown Boveri	2770	2760
Câbleries Cossonay	5400	5400
Ciba S.A	8375	8375
Conti-Linoléum	1410 D	1420
Crédit Suisse	3150	3150
Elektro Watt	2450	2430
G. Fischer, porteur	2100	2095
Geigy nominat.	19400	19200
Hero	7010	7010
Holderbank, porteur	1055	1055
Indelec	1225	1200
Innovation	960	965
Interhandel	3965	3960
Italo-Suisse	995	995
Jelmoli	1880	1880
Landis & Gyr	3150	3135
Lonza	2455	2450
Metallwerke	—	—
Motor Colombus	1610	1660
Nestlé, porteur	3660	3665
do nominat.	2190	2195
Oerlikon	1020 D	1015 D
Réassurances	3900	3885
Rodande Electr.	710	710
Sandoz	8650	8625
Saurer	2100 D	2100 D
Suchard	9550 ex	9500
Sulzer	4225 D	4225
Union Bques Suisses	3885	3890
Winterthur-Assur.	973	960
Zurich Assur.	5675	5700
A T T	575	578
Dupont de Nemours	1087	1094
Internikel	261	260
Philips	176.50	173 1/2
Royal Dutch	197	194 1/2
U.S Steel	232.50	235

BOURSE DE NEW YORK

	25.10.63	*28.10*
American Cynaramid	56 3/8	56 1/4
American Tel & Tel	133	134 1/2
American Tobacco	29 5/8	29 3/4
Anaconda	49 1/2	49 5/8
Baltimore & Ohio	35 1/4	351
Bethlehem Steed	32 1/8	32 1/8
Canadian Pacific	34 7/8	34 1/4
Chrysler Corp	97 1/8	94
Crole Petroleum	40 7/8	40 1/8
Du Pont de Nemours	251 7/8	254
Eastman Kodak	113 1/4	113 5/8
General Dynamics	26 1/2	26
General Electric	80 3/8	83
General Motors	85	87 7/8
Gulf Oil Corp	47 7/8	47 3/4
I B M	493 1/2	497 1/4
International Nikel	60 3/4	61 1/4
Intl Tel & Tel	49	48 3/8
Kennecott Copper	77 1/2	77 3/8
Lehmann Corp	30 3/8	30 5/8
Lockeed Aircraft	37 1/2	35 7/8
Montgomery Ward	36 1/4	36 1/8
National Dairy Prod.	66 1/4	66 1/2
National Distillers	25 1/8	25 1/8
New York Central	21	21
Owens-Illinois	87	87
Radio Corp. of Am.	94 1/8	96 1/8
Republic Steel	41 5/8	41 1/2
Royal Dutch	45 3/8	45
Standard Oil	71 5/8	72 7/8
Tri-Continental Corp.	47 1/2	48 1/8
Union Carbide	109	110 1/2
U S Rubber	48 3/8	47 3/4
U.S Steel	53 1/2	54 1/4
Westinghousse Elect.	38	38 1/4
Ford Motor	51 7/8	54
Volume :		
Dow Jones :	6 390 000	7 150 000
Industrielles	755.61	759.39
Ch. de fer	171.50	170.51
Services publics	138.41	138.62

BOURSES EUROPEENNES

	28.10	*29.10*
Air liquide	885	881
Cie Gén. Electr.	625	626
Au Printemps	419	416
Rhône-Poulenc	389	375
Saint-Gobin	276.5	279.8
Ugine	303	300
Ainsider	946 1/2	960
Montecatini	1959	1959
Olivetti priv.	2942	2979
Pirelli S. p. A.	5050	4999
Daimler Benz	900	915
Farben Bayer	530 D	539 D
Hoechster Farben	473	475
Karstadt	797 1/2	802
NSU	700	712
Siemens & Halske	542	555
Deutsche Bank	508	508
Gevaert	2308	2288
Cie Min Tr Katanga	1044	1024
A K U	505	502 1/4
Hoogovens	562	556
Organon	912 3/4	916 1/2
Philipps Glœil	146.7	145.2
Royal Dutch	163.6	162.5
Unilever	140.4	139.9

CHANGES — BILLETS

	Achat	*Vente*
Francs français	86.50	89.50
Livres sterlings	12.—	12.20
Dollars USA	4.29	4.33
Francs Belges	8.45	8.70
Florins hollandais	118.75	120.75
Lires italiennes	—.68	—.70 1/2
Mark allemand	107.—	109.50
Schillings autrich.	16.55	16.85
Pesetas espagnoles	7.—	7.30

COURS DE L'OR EN SUISSE

	Achat	*Vente*
Lingot	4860.—	4900.—
Plaquette 100 gr.	485.—	505.—
Vreneli 20 fr. or	39.50	41.50
Napoléon	36.50	38.50
Souverain	42.—	44.—
20 dollars or	180.—	186.—

INDICE BOURSIER DE LA S.B.S.

	256.7	*29.10*
Industrie	213.1	256.9
Finance et Assurance	240.2	213.1
Indice Général	*28.10*	240.3

Les cours des bourses suisses et étrangères, des changes et des billets, nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse, à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Genève.

Chronique financière

Union de Banques Suisses

Par rapport au 30 juin, le total du bilan trimestriel au 30 septembre dernier a augmenté de 7.589,7 millions contre 7.362 millions de francs.

A l'actif, la caisse et les comptes de virements et de chèques postaux ressortent à 858,4 contre 868,3 millions, les avoirs en banque à vue à 948,5 contre 736,1 millions, ceux à terme à 732,1 contre 787,6 millions et les effets de change à 1.122,5 contre 1.049,3 millions. Les comptes courants débiteurs en blanc et gagés se montent à 2.525,7 contre 2.573,3 millions, les avances et prêts à terme fixe en blanc et gagés à 629,4 contre 593,7 millions, les avances et prêts à des corporations de droit public à 130 contre 122,3 millions, les placements hypothécaires à 304,2 contre 293,4 millions, les titres et participations permanentes à 291,9 contre 277,4 millions et les autres postes de l'actif à 28,5 contre 21,4 millions de francs.

Au passif, les engagements en banque à vue se situent à 605,3 contre 587,6 millions, ceux à terme à 433,9 contre 462 millions, les comptes de chèques et créanciers à vue à 3.203,9 contre 3144,5 millions, les créanciers à terme à 1.039,4 contre 1.004,5 millions, les livrets de dépôts à 1.005,1 contre 976,2 millions, les obligations de caisse à 556,9 contre 553,3 millions, l'emprunt par obligations à 100 millions (contre rien), les chèques et dispositions à court terme étant de l'ordre de 4,4 contre 9,6 millions, les traites et acceptations de 2,4 contre 3,1 millions et les autres postes du passif de 184,9 contre 167,6 millions de fr.

Le capital est inchangé à 180 millions, ainsi que les réserves générales à 40 millions et les réserves spéciales à 230 millions.

Société de Banque Suisse

Par rapport au 30 juin dernier, le total du bilan trimestriel au 30 septembre a progressé à 7 654,4 millions de francs contre 7 529,6 millions de francs.

A l'actif, la caisse et les comptes de virements et de chèques postaux se situent à 771,3 contre 879,5 millions de francs, les avoirs en banque à vue à 789,4 millions contre 691,4 millions de francs, ceux à terme à 1 162,5 millions contre 1 127,6 millions de francs et les effets de change à 857 millions contre 831,8 millions de francs.

Les comptes courants débiteurs en blanc et gagés ressortent à 2 001,6 millions contre 1 957,97 millions de francs, les avances et prêts à terme fixe en blanc et gagés à 1 223,9 millions contre 1 160,98 millions de francs, les avances et prêts à terme et prêts à des corporations de droit public à 90,3 millions contre 82,3 millions de francs, les obligations de la Confédération à 118,69 millions contre 112,1 millions de francs, les placements hypothécaires à 148,2 millions contre 139,4 millions de francs, les titres et participations permanentes à 435,6 millions contre 467,5 millions de francs et les autres postes de l'actif à 13,96 millions contre 12,2 millions de francs.

Au passif, les engagements en banque à vue se montent à 708,6 millions de francs contre 678,6 millions, ceux à terme à 582,7 millions contre 664,2 millions de francs. Les comptes de chèques et comptes créanciers à vue s'élèvent à 3 063,8 millions contre 3 050,4 millions de francs, les créanciers à terme à 1 161,3 millions contre 1 062,9 millions de francs, les livrets et comptes de dépôts à 797,4 millions contre 774,6 millions de francs, les obligations de caisse à 561,8 millions contre 546,5 millions de francs, les chèques et dispositions à court terme à 30 millions contre 20,6 millions de francs, les traites et acceptations à 43,9 millions contre 54,6 millions de francs, les autres postes du passif à 241,8 millions contre 216,2 millions de francs, alors que le capital-actions est inchangé à 225 millions, de même que les réserves légales à 45 millions et les réserves spéciales à 180 millions.

Record à la General Motors

NEW YORK (Reuter) — La Compagnie General Motors a fait un chiffre d'affaires record pendant les neuf premiers mois de l'année. Les ventes se sont élevées à 11 681 millions de dollars (plus 12 % par rapport à 1962).

Emprunt

LUCERNE (ATS) — L'émission de l'emprunt 4 % de la Banque cantonale lucernoise de 1963 a obtenu un grand succès. Bien que le montant de l'emprunt ait été augmenté de 25 millions à 30 millions de francs, les souscriptions doivent être réduites considérablement.

Crédit Foncier Vaudois

Cet établissement va émettre début novembre un nouvel emprunt sur le marché. Les conditions de cette émission ne sont pas encore définitivement arrêtées, mais il s'agira vraisemblablement d'un emprunt 4 %, d'un montant pouvant atteindre 30 millions de francs.

Rapellons que l'emprunt 4 % Crédit Foncier Vaudois lancé en septembre dernier — emprunt qui avait rencontré un net succès — et dont le montant était de 60 millions de francs avait été consacré davantage à la conversion de bons de caisse qu'à l'apport d'argent frais.

Rip Kirby

Copyright by «COSMOPRESS Genève»

Offres et demandes d'emploi

Fabricant de produits chimiques cherche pour le canton du Valais une forte personnalité pour lui confier un

POSTE D'AGENT GENERAL

Cette charge variée et intéressante à tous les points de vue exige :

— un dynamisme sans borne ;
— un talent d'organisateur ;
— un goût prononcé pour la vente ;
— le sens des responsabilités ;
— les qualités qui font d'un homme... le patron, à même d'organiser et de diriger une équipe de collaborateurs déjà existante.

Nécessaire : locaux pour entreposer marchandises afin d'assumer le renouvellement de marchandises aux dépositaires.

Produit déjà introduit sur le marché. Matériel de vente à disposition, affiches, prospectus et publicité dans cinéma.

Article pouvant être vendu par correspondance et voire de différentes façons encore. Mise au courant par nos soins.
Nécessaire pour stock Fr. 50 à 80.000.—.

Faire offres sous **chiffre P 5683 N à Publicitas Neuchâtel.**

IMPORTANTE ENTREPRISE du Valais central cherche

comptable

Nous demandons personne :
1. ayant initiative ;
2. possédant connaissances sûres en comptabilité ;
3. aimant les responsabilités ;
4. âgée de 23 ans au moins.

Nous offrons :
1. travail varié ;
2. possibilité d'avancement (collaborateur du chef d'entreprise) ;
3. salaire selon capacités.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre avec curriculum vitae et références sous chiffre P 15276 S à Publicitas Sion.

NOUS CHERCHONS, pour entrée de suite ou à convenir,

monteurs-électriciens

ayant bonne formation professionnelle, pour montage de compteurs et appareillage de télécommande,

monteurs

de lignes extérieures
à basse et haute tension,

mécanicien-chauffeur

conducteur sérieux, permis cat. D, apte à l'entretien du parc de véhicules et à de petites réparations. Prière d'adresser offres avec certificats à LONZA S.A., Forces Motrices Valaisannes - VERNAYAZ.

P 15315 S

VERBIER-STATION

On cherche

vendeuses

dans magasin self-service de la branche alimentation.

Tél. (026) 7 12 48 P 15125 S

NOUS CHERCHONS

conducteur de bull-dozer

expérimenté pour CATERPILLAR 8 H hydraulique.

Faire offres par téléphone au (027) 2 45 45. P 671 S

SCIERIE du centre du Valais cherche

ouvriers

travail à l'année, appartement à disposition.

Tél. (027) 4 75 09 P 15281 S

Dégustatrice

est demandée pour action publicitaire dans les magasins de Sion et environs.

Adressez les offres à la **Fédération Valaisanne des producteurs de lait à Sion. Tél. 2 14 44**

P 568 S

FANFARE du centre du Valais cherche un

directeur

Entrée en fonction immédiate. Ecrire sous chiffre P 15185 S à Publicitas Sion.

LA SUISSE, Compagnie d'assurances Vie-Accidents-Responsabilité civile - Maladie, engagerait

un jeune employé de bureau

qui sera affecté au Service des sinistres et de la Responsabilité civile-Auto.
Formation assurance désirée, mais non indispensable.

une employée de bureau

pour travaux divers.
Conditions d'engagement intéressantes.

Faire offres à M. Norbert Perruchoud, Agent général, Avenue de la gare 18, Sion.

P 15193 S

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES de la branche « choses » cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

un collaborateur qualifié

pour le règlement des sinistres.

Nous offrons :
— travail indépendant ;
— salaire en rapport avec situation ;
— de nombreux avantages sociaux ;
— gratification de fin d'annnée ;
— voiture à disposition.

Nous désirons :
— que le candidat possède une formation commerciale ou équivalente ;
— qu'il ait de l'initiative et soit dynamique ;
— qu'il soit capable de converser et de correspondre en langue allemande.

Les candidats de la branche assurances auront la préférence. Adresser offres détaillées manuscrites avec curriculum vitae, photo, ainsi que copies de certificats sous chiffre P 15262 S à Publicitas, Sion.

JE CHERCHE

ouvrier-appareilleur

Entrée immédiate, salaire à convenir.

Ecrire sous chiffre P 15291 S à Publicitas Sion.

Disposant de plusieurs jours par semaine, je m'occuperais de

SERVICE D'ENTRETIEN OU DE DEPANNAGE

brûleur mazout, machines à café, machines de ménage, appareils divers, mécaniques ou électriques. Pourrais aussi travailler à plein temps. Rayon Valais.
Offre à Case gare 19, Sion.

P 25383 S

ON CHERCHE

2 chauffeurs

Place à l'année. Bon salaire.

Tél. (027) 4 14 87 ou 4 15 31 (le soir). P 663 S

JEUNE DAME cherche à faire des

HEURES DE MENAGE

à la demi-journée ou à l'heure.

Ecrire sous chiffre P 25387 S à Publicitas, Sion.

Boucherie - Charcuterie Claivaz Frères, Vernayaz, cherche

garçon boucher

Entrée tout de suite ou à convenir. Tél. (026) 6 58 08 ou 6 57 03.

P 65660 S

ON CHERCHE une

remplaçante ainsi qu'une **fille d'office**

S'adr. au Bar Brésilien, Sion.
Tél. (027) 2 13 15

P 15319 S

ON CHERCHE pour tout de suite

jeune fille

pour le ménage. - Vie de famille. - Bon salaire.
Pius Kalbermatten boulangerie
St-Léonard
Tél. (027) 4 41 55

P 15325 S

FAMILLE avec 5 petits garçons cherche gentille

jeune fille

pour aider au ménage et seconder la maîtresse de maison.

Gage et congés à convenir.

Dr Walter Zen Ruffinen, Rue de Lausanne 39, Sion.

Tél. (027) 2 10 10

P 15074 S

URGENT !
Nous cherchons

jeune fille

pour le ménage.
S'adres. Raymond Babeki, Cordonnerie, Rue de Savièse, Sion.
Tél. (027) 2 48 62 pendant les heures de travail.

P 225 S

ON CHERCHE

boulanger

capable, bon salaire.

Tél. (027) 5 11 83

P 15285 S

CHERCHONS

apprentis

ferblantier - appareilleur, ou ferblantier ou appareilleur.
Pension à la charge de l'employeur.
S'adr. à Entreprise Jean Sacco - Chippis.

P 15276 S

Vos imprimés en noir ou couleurs à l'imprimerie

Gessler Sion

Avis à notre clientèle !!

Pendant la réfection de la route cantonale à la Rue de Lausanne, le

Garage Moderne

SION
AGENCE CITROEN

ATELIER DE REPARATION ET SERVICE SHELL

reste ouvert

ACCES FACILITE PAR LE CHEMIN DES COLLINES ET LE CHEMIN DE LA MATZE PAR PRATIFORI.

SUR UN SIMPLE COUP DE TELEPHONE NOUS CHERCHERONS VOTRE VOITURE A DOMICILE.

Tél. (027) 2 17 30

P 371 S

BOIS ET ACIER

FOURNITURE IMMEDIATE

Le SPECIALISTE en meubles de bureau

SCHMID & DIRREN SA

MARTIGNY TEL. (026) 6 17 06

P 66 S

En Suisse ☆ En Suisse ☆ En

Pro Juventute: Une année mémorable

Nous avons derrière nous une année mémorable, celle du cinquantenaire de notre Fondation. Nous ne voudrions pas la laisser s'estomper dans le passé de notre institution sans présenter au peuple suisse un bref aperçu de cette année jubilaire. Comparons tout d'abord quelques chiffres : en 1912, année où Pro Juventute fut créée, la première campagne de décembre laissa un bénéfice net de de Fr. 127'593.90. La vente de timbres et de cartes de l'année jubilaire 1962 a rapporté Fr. 3'803'530.30, montant auquel il convient d'ajouter Fr. 762'585.60 provenant de la vente des blocs du jublilé. Les deux dates sont réunies par 50 ans d'efforts constants de milliers de collaborateurs bénévoles, dans toutes les communes du pays, pour le bien de notre jeunesse ; 50 ans de transformation de l'argent reçu en bonheur des enfants et des familles.

Cette aide est-elle encore nécessaire aujourd'hui ? La misère n'était-elle pas, en 1912, 40 fois plus grande qu'actuellement, tandis que les ressources de la Fondation ont suivi une évolution inverse ? Celui qui raisonne de la sorte considère la misère comme une donnée statistique, comme un phénomène économique auquel il peut être remédié par des mesures d'ordre économique également. Il pense peut-être qu'après 15 ans de prospérité Pro Juventute n'a plus à intervenir.

En guise de réponse à une telle argumentation, nous citerons quelques chiffres, figurant dans les comptes de nos 190 districts Pro Juventute. L'année dernière, Fr. 18.300.— ont été consacrés à l'aide aux accouchées ; Fr. 175.000.— à des traitements médicaux ; Fr. 342.700.— à l'habillement, à la nourriture, à des soupes scolaires ; Fr. 944.000.— à des cures, séjours de vacances, placements dans des familles et des homes ; Fr. 287.000.— à des colonies et placements de vacances ; Fr. 617.000.— à l'aide aux veuves et orphelins ; Fr. 120.000.— aux enfants asthmatiques et tuberculeux 450.000.— francs à des bourses d'apprentissage et d'études, etc. La misère appartient-elle à un autre âge ? Non, elle est toujours bien réelle, la misère qui touche le cœur de tous ceux qui, dans leur activité quotidienne, s'occupent de questions sociales sans se référer uniquement à la statistique.

Encore n'avons-nous ainsi fait allusion qu'à une partie de l'activité de Pro Juventute. Les tâches qui nous tiennent le plus à cœur et qui réclament une part importante de nos ressources se situent au-delà de l'aide individuelle. Nous croyons que bien des misères peuvent être évitées ; nous sommes convaincus que notre jeunesse sera aidée plus efficacement par des mesures *préventives* que par de simples mesures d'assistance ; nous voulons dès lors encourager les organismes nécessaires dans les communes et les cantons. Quels organismes ? Les comptes de la Fondation peuvent ici aussi nous renseigner :

Fr. 205.000.— furent utilisés en 1962 pour subventionner des consultations de nourrissons, des centres de puériculture, des pouponnières, des crèches, des jardins d'enfants ; Fr. 80.000.— pour des places de jeux, des ateliers, des centres de loisirs ; Fr. 70.000.— pour des bibliothèques et des publications pour la jeunesse ; Fr. 71.000.— pour l'encouragement de groupes de jeunesse ; Fr. 50.000.— pour des services dentaires scolaires ; Fr. 20.000.— pour des écoles de parents. Il convient aussi de mentionner le magnifique cadeau de jubilé offert par la Fondation au peuple suisse : le *village de vacances Pro Juventute pour familles,* inauguré solennellement le 13 octobre 1962 à Fornasette.

Serait-il déplacé de rappeler, à côté de toutes ces activités dont l'effet sera durable, le 50e anniversaire de notre Fondation ? Nous ne le pensons pas et les quelque 1000 collaborateurs et amis qui ont participé, le 10 novembre 1962 au Palais des congrès de Zurich, à la brillante et significative rencontre du jubilé seront sans doute de notre avis.

Revenons à notre œuvre, qui ne vit pas de mots, mais d'actes. La plus réjouissante diversité a présidé à notre activité de l'année dernière. Près de 100 districts Pro Juventute, stimulés par l'appel du secrétariat général, ont décidé de créer diverses *œuvres du jubilé* en faveur de la jeunesse locale. Les initiatives prises à cette occasion ont mis en évidence la variété des besoins qui se manifestent dans les diverses parties du pays. Tandis que certains districts doivent encore se consacrer à l'ABC de l'aide à la jeunesse — école des mères, puériculture —, d'autres peuvent se tourner vers les installations de loisirs, fonder des centres de consultations familiales ou organiser des cours pour parents.

Encore un mot de *remerciement :* l'appel adressé par Pro Juventute aux autorités fédérales, cantonales et communales a été entendu. Les dons jubilaires votés en faveur de nos tâches particulièrement actuelles ont atteint un total de Fr. 2.150.000.— Les autorités de notre pays ont aussi montré qu'elles reconnaissaient et entendaient soutenir le service communautaire bénévole de milliers d'hommes et de femmes dans le cadre de l'activité de notre Fondation.

Fondation suisse Pro Juventute

Budget des constructions des CFF

BERNE (Ats) — Dans le budget des CFF pour 1964, le compte des constructions prévoit des dépenses de l'ordre de 383,7 millions de francs, contre 316,6 au budget 1963. Ce compte contient les dépenses de renouvellement, de transformation et d'agrandissement des immeubles, des installations et des véhicules. Pour les immeubles et installations, les dépenses sont budgétées à 223,24 millions (192,94), pour les véhicules à 155,4 millions (118,65), pour les imprévus on a fait figurer au budget une somme de cinq millions, comme l'année précédente. Après déduction du prélèvement sur la réserve générale de construction d'un montant de 7,8 millions, les dépenses nettes se montent à 375,89 millions, contre 309,09 au budget de 196' et 23',41 dans le compte de 1962.

Des 375,9 millions de dépenses nettes, 352,3 millions concernent les dépenses actives et 23,6 millions les dépenses non actives. Ces dernières sont comprises dans les frais d'entretien du budget d'exploitation. Les CFF envisagent de prélever 7,8 millions sur la réserve générale en vue de couvrir les dépenses non actives occasionnées par les gros travaux de Berne, Bâle et Zurich, de même que les frais des ouvrages qui ne rentrent pas dans le programme proprement dit des CFF (notamment la construction d'un faisceau de voies à St-Triphon).

Les dépenses actives d'un montant de 352,3 millions peuvent selon le budget être couvertes jusqu'à concurrence de 194,4 millions, ou 55 %, à l'aide des fonds provenant des amortissements Pour le solde de 157,9 millions il y a lieu de se procurer de nouveaux capitaux, que ce soit sous la forme de capitaux de tiers. La modification de la loi sur les CFF entrée en vigueur en 1961 a créé les conditions juridiques nécessaires pour l'une et l'autre de ces solutions du fait que le plafond actuel de la dette a été abandonné et que la Confédération a été autorisée à doubler le capital de dotation de 400 millions de francs, pour une période de dix ans. Le message concernant cette modification évalue à un milliard de francs les capitaux nécessaires au financement des travaux. Ils passent à au moins 1.5 milliard si l'on prend comme base le programme accru au double point de vue des frais et du volume.

Les dépenses brutes de construction, qui sont évaluées à 383.7 millions, dépassent de 67.1 millions les prévisions budgétaires pour 1963. Un bon tiers de cette augmentation provient du renchérissement et deux tiers seulement correspondent à un accroissement réel du volume des travaux. Le conseil d'administration des CFF déclare à ce sujet : « Si fâcheux puisse-t-il être du point de vue de la politique conjoncturelle, l'accroissement du budget de construction se révèle inévitable. Les difficultés avec lesquelles les CFF sont aux prises ressortent suffisamment des interdictions de transporter rendues nécessaires ces derniers temps et d'autres mesures limitatives pour qu'il n'y ait pas lieu de s'étendre plus longuement sur ce sujet. »

En ce qui concerne les transformations de gares, peu de nouveaux ouvrages ont pu être mis en chantier. A eux seuls les grands travaux en cours à Berne, Lausanne, Bâle, Chiasso, Schaffhouse et Zurich absorbent 52 millions.

Le budget prévoit 12.6 millions pour le perfectionnement général de lignes et d'installations, dont 6 millions pour le développement du réseau téléphonique des CFF et 2 millions pour le remplacement de ponts sur la ligne du Gothard.

Construction de nouvelles lignes : comme nouveaux travaux, le budget mentionne notamment la pose de la seconde voie sur le tronçon La Neuveville-Douanne et la construction d'une voix de raccordement Zollikofen-Ostermundigen.

Electrification : le montant prévu de 1,2 million permettra notamment d'achever les travaux sur la ligne La Plaine-Genève-Cornavin.

Le montant prévu de 14 millions de francs pour les ateliers intéresse entre autres l'extension et le renouvellement de la division des locomotives à Yverdon et la reconstruction de l'atelier de peinture et de menuiserie à Bienne.

Les dépenses pour la suppression de passages à niveau sont à la charge de la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route. C'est pourquoi aucun montant n'est prévu à ce titre dans le budget de construction. Il faut toutefois mentionner que pour 167 passages à niveau les ouvrages de remplacement sont en construction, ou du moins la participation financière a déjà été réglée, ce qui représente une contribution d'environ 28 millions de francs pour les CFF.

Pas de modification du prix du lait au 1er novembre

BERNE (Ats) — Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral s'est occupé des moyens d'assurer la part des producteurs à la couverture des déficits résultant de la mise en valeur du lait. Il a décidé que jusqu'à nouvel avis le montant à assurer, y compris la taxe en faveur de la publicité, resterait fixée à 1 centime par kilolitre de lait commercial assujetti à cette prestation.

On peut admettre, sur la base de la communication officielle ci-dessus que le prix de base du lait à la production ne subira aucune modification le 1er novembre 1963.

Association des secrétaires d'état-major

LUCERNE (Ats) — L'Association suisse des secrétaires d'Etat-major a tenu son congrès annuel à Lucerne, sous la présidence du plt. Kohli, de Schwarzenbourg. Elle s'est occupée de questions actuelles concernant l'activité du secrétariat d'état-major, conformément à la rotation. Le comité central de Berne passe la main à la Suisse orientale. Il s'installe à Saint-Gall, sous la présidence du Lt Graf.

Bureaux fédéraux fermés le 3 janvier

BERNE (ATS) — Dans sa séance de ce jour, le Conseil fédéral a décidé que les bureaux administratifs, les établissements et les entreprises de l'administration générale de la Confédération seront fermés, si le service le permet, également le vendredi 3 janvier 1964 en prolongation des jours fériés du début de l'année.

Les heures de travail non accomplies seront compensées les samedis matins 7 décembre 1963 et 18 janvier 1964.

Finale 1963 de la Bonne tranche !

Elle se disputera jeudi 31 octobre, de 19 h. 45 à 20 h. 30, entre les communes de Cudrefin (Hôtel de l'Ours), reporter : Pierre Lang, et Vernayaz (halle de gymnastique), reporter : Paul Daniel.

Cette émission est réalisée par Michel Dénériaz et patronnée par la Loterie Romande.

Toute la population est invitée à y participer en se rendant à 19 h. 30 au lieu de rendez-vous

D'autre part, la Radio romande improvisera une soirée surprise dans la commune victorieuse en lui apportant le même soir, ses attractions et ses orchestres. Cette soirée, à laquelle tout le monde est convié, sera retransmise en direct sur les ondes, de 22 h. 35 à 24 h., l'antenne de Sottens émettant exceptionnellement ce soir là jusqu'à minuit.

L'étoile du secours d'hiver 1963

Le Secours suisse d'hiver se tourne cette année encore vers la population de notre pays pour en obtenir le soutien dans ses efforts de secours envers nos compatriotes nécessiteux ; c'est pourquoi il demande que l'on fasse bon accueil à la vente des insignes en forme d'étoile des neiges. En plus de cet insigne, prévu pour la boutonnière, une étoile pour arbre de Noël et un petit bougeoir seront en vente.

Condamnation d'un meurtrier

SAINT-GALL (ATS). — La Cour d'assises de Saint-Gall a condamné à la réclusion à vie et à la privation des droits civiques pendant 10 ans Meinrad Fehr, né en 1918, de Widnau, reconnu coupable du meurtre de son épouse.

Fabricant de broderies, Meinrad Fehr, qui a perdu, quelques années auparavant sa première femme, se remarie en 1957, mais cette seconde union ne se développe pas sous le signe de la parfaite harmonie. Maintes disputes éclatent et annoncent le drame qui se déroulera le 27 mai 1962. C'est un dimanche matin, Fehr se réveille de bonne heure et voit sa compagne assoupie à ses côtés. C'est alors qu'il est saisi de l'idée funeste de supprimer sa femme. Pour arme, il utilisera une plaque de granit qui se trouve derrière la maison. Décidé, Fehr se lève, se rend au jardin, saisit la pierre, regagne la chambre à coucher et assène un coup sur la tête de son épouse qui dort. Il tire ensuite le corps inanimé dans la cave. Comme la malheureuse vit encore, il lui porte un nouveau coup à la tête.

Le meurtrier dépose le cadavre dans le coffre de son automobile, place à ses côtés le linge de corps que sa femme portait le jour précédent, et part au hasard. Il assiste à un match de football. L'idée germe dans son esprit de jeter le cadavre dans un canal proche, mais il y renonce et gagne le pays appenzellois. Près de Bueriswilen, Fehr aperçoit un gros tas de bois, il stoppe, sort le cadavre du coffre et le dépose, sur la poitrine, près du tas. Il va ensuite chercher le linge de corps qu'il met près du cadavre et recouvre le tout de bois. Son intention en agissant de la sorte ? Donner l'impression qu'il s'agit d'un crime sexuel. Cette mise en scène terminée, Fehr poursuit sa randonnée, mais, quelques heures plus tard, un paysan découvre le cadavre. La police identifie le meurtrier et l'arrête.

Au procès, le procureur a retracé la vie de l'accusé, soulignant combien son premier mariage avait été heureux, jusqu'au jour où l'épouse fut découverte morte dans sa baignoire, frappée par une crise cardiaque. Des soupçons furent alors émis : l'accusé d'aujourd'hui avait-il alors déjà tramé quelque sombre dessein ? Aucune preuve ne put être fournie, ce que devait souligner la défense. Durant son second mariage, Fehr entretint une liaison avec une jeune femme de 20 ans. Dans son réquisitoire, le procureur devait relever l'aspect brutal de ce drame et requérir la réclusion à perpétuité. La cour devait adopter cette conclusion.

Importante affaire de vols en jugement

ZURICH (Ats). — La Haute Cour du canton de Zurich condamne un ex-employé de commerce âgé de 26 ans, ressortissant allemand à deux ans et neuf mois d'emprisonnement, sous déduction de la préventive subie en Suisse, et à dix ans d'expulsion du territoire suisse. Le prévenu est le fils d'un militaire allemand qui fut en captivité en France, pendant les années d'adolescence du garçon. Sa mère ne sut pas lui donner l'éducation nécessaire. Swissair l'engagea le 1er mai 1961 comme employé du fret, à l'aéroport de Kloten. Obsédé par l'idée d'ouvrir un commerce d'avions et de pièces détachées, mais les capitaux faisant défaut, il conçut le projet de s'emparer d'un colis postal. Le 8 février 1962, il réussit à subtiliser un colis contenant 190.000 francs en coupures anglaises. Mais, au lieu d'engager l'argent dans son projet d'avions et de pièces de rechange, il gaspilla l'argent en s'amusant, après avoir gaspillé sa place à Swissair et donné 50 000 francs à son associé qui l'avait encouragé à s'établir à son compte, et contre lequel d'ailleurs, une plainte est en cours pour recel. 30.000 francs furent retrouvés plus tard par sa logeuse, dans sa chambre, à Kloten. Une importante somme alla à une prostituée zurichoise, un autre montant à une chanteuse en Allemagne dont il entendait financer les études. Il fit en outre l'acquisition d'une Jaguar de sport, puis d'une Mercedes. A fin mai 1962 il était pour ainsi dire à sec. Dans la soirée du 13 juin de la même année, il retourna à Kloten, endossa un uniforme de Swissair, et s'empara d'un colis postal contenant cette-fois-ci 220 000 francs en montres bracelets en or, en coupures françaises et en pièces d'or américaines. Peu de jours après, le terrain devenant brûlant en Allemagne, il se décida à fuir outre-mer. Il acheta un billet pour Montevidéo, fit escale à Dakar, où il descendit dans un hôtel de luxe, loua une automobile avec chauffeur et un avion de tourisme. Pourtant, le 26 juin, l'Interpol l'arrêta et le livra aux autorités suisses. Il passa aux aveux sans difficultés. Le Tribunal a tenu compte du fait que le coupable a agi avec une grande préméditation, aidé, semble-t-il par les circonstances dans lesquelles les vols ont pu être effectués. Il a en effet estimé que les mesures éventuellement insuffisantes de sécurité pour les envois de valeur ont poussé le délinquant à agir froidement et avec une bonne dose de témérité. Lors du premier vol, ce dernier s'est emparé du colis à la barbe pour ainsi dire d'un employé du fret se tenant à proximité et qui ne puisa aucun soupçon. Cette certitude de sécurité, hélas illusoire poussa même les enquêteurs à supposer que le chargement devait avoir disparu avant son chargement à bord de l'avion, à l'aéroport de Londres. Le Tribunal a enfin de compte conclu à la pleine responsabilité de l'accusé, non sans aller dans son verdict aussi loin que le réquisitoire du ministère public, qui demandait trois ans d'emprisonnement.

« LA BERGERE - SION
Avenue de la Gare, tél. 2 14 81.
Son Restaurant...
Son Tea-Room...
Sa Pâtisserie maison...
P 30104 S

Condamnation

FRAUENFELD (Ats) — La chambre criminelle du canton de Thurgovie a condamné à cinq mois de prison un jeune mécanicien de 19 ans, reconnu coupable d'atteinte à la pudeur d'une mineure. Il avait invité une jeune fille de 15 ans, dont il n'ignorait pas l'âge, à une promenade en voiture et en avait alors abusé.

Le même tribunal a d'autre part condamné à 12 mois de prison avec sursis un employé âgé de 28 ans qui avait également attenté à la pudeur d'une jeune écolière.

Ecoles de recrues d'infanterie de montagne à Sion

(Suite de la première page)

place de parc pour les véhicules à moteur et de construire un stand avec magasins à munitions, dépôts de cibles et atelier de réparation.

Le terrain prévu pour la création de la place de tir est d'un seul tenant et pourvu de limites naturelles : Rhône, lit de la Printze, banquette de bisse et paroi de rocher. De la place d'armes, l'accès est déjà assuré par une bonne route longeant la rive gauche du Rhône.

Cette place possède encore l'avantage d'être située à l'écart des habitations et du grand trafic, ce qui est essentiel pour la liberté de mouvement de la troupe.

Le Conseil fédéral est formel : la situation est idéale.

PLUS DE 7 MILLIONS DE FRANCS

Le Conseil fédéral estime, enfin, que l'acquisition du terrain sis à Aproz permettra de disposer de celui de Champsec pour d'autres fins. Etant proche de la caserne, cette place conviendra très bien pour l'instruction de détail. Le périmètre de la caserne pourra être agrandi et la troupe disposera d'une plus grande liberté de mouvement, fait très important dans le cas particulier, en raison de l'extension des constructions dans le voisinage de la place d'armes.

Le coût total prévu pour l'agrandissement de la place d'armes de Sion sera de l'ordre de 7,12 millions de francs.

Les Chambres fédérales discuteront de l'opportunité d'une telle dépense lors de la prochaine session qui s'ouvrira le lundi 2 décembre.

Ant.

le spécialiste du
Trousseau
„A l'Economie"
Ed. Röhner-Coppex Sion
Pl. du Midi Tél. 2 17 39

Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes

Quantités expédiées du 20 au 26 octobre 1963 : choux-fleurs, 245 220 kg ; pommes, 1 041 436 kg ; poires, 138 992 kg ; tomates, 26 034 kg.

Expéditions au 26.10.63 : choux-fleurs, 2 134 048 kg ; pommes, 5 086 357 kg ; poires, 6 242 949 kg ; tomates, 7 577 145 kg.

Prévisions pour la semaine du 27.10. au 2.11.63 : choux-fleurs, 150 000 kg ; pommes, 700 000 kg ; poires, 70 000 kg.

Saxon, le 28 octobre 1963.

CINEMAS

Sion - Arlequin

Du mardi 29 octobre au jeudi 31 octobre à 20 heures
reprise à la demande de plusieurs personnes

AUTANT EN EMPORTE LE VENT

Prix des places imposés 3.—, 3.50, 4.—.
Parlé français 16 ans rév.

Sion - Lux

Du mardi 29 octobre au dimanche 3 novembre

LE LION

d'après le fameux roman de Joseph Kessel,
avec William Holden - Trevor Howard - Capucine
Envoûtant comme l'Afrique, du jamais vu, seul un fou affronte une lionne.
Parlé français - 16 ans rév.
Cinémascope couleurs

Sion - Capitole

Du mardi 29 octobre au dimanche 3 novembre
Jerry Lewis dans

L'INCREVABLE JERRY

Le Sherlok Holmes dernière vague.
Un grand éclat de rire
Parlé français - 16 ans rév.

Martigny - Etoile

Dès ce soir mercr. - 16 ans r.
Un film humain, vrai, drôle

LES CULOTTES ROUGES
avec Bourvil et Laurent Terzieff

Martigny - Corso

Mercredi et jeudi - 18 ans r.
Le chef-d'œuvre d'Antonioni

LA NUIT
avec Jeanne Moreau et Marcello Mastroianni

Cinéma d'Ardon

Aujourd'hui : RELACHE
Samedi et dimanche :

LA GUERRE DE TROIE

Riddes - l'Abeille

aujourd'hui : RELACHE
Samedi et dimanche :

HERCULE A LA CONQUETE

DE L'ATLANTIDE

Saxon - Rex

Aujourd'hui : RELACHE
Jeudi 31 - 16 ans révolus
CARGAISON DANGEREUSE
Samedi et diman. - 16 ans r.
1ère époque
LES 3 MOUSQUETAIRES

Fully - Ciné Michel

Mercredi 30 - 16 ans révolus
Une œuvre puissante

CARGAISON DANGEREUSE

Samedi et diman. - 16 ans rév.
2ème époque

LES 3 MOUSQUETAIRES

St-Maurice - Roxy

Tél. 3 64 17 Dès ans rév.
Ce soir à 20 h. 30 - Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30
Une reconstitution grandiose et saisissante d'une époque fabuleuse

ESTHER ET LE ROI

Tirée des pages immortelles du Livre des Livres, l'histoire magnifique de la jeune et héroïque ESTHER !
Haine, amour, intrigues à la cour du roi « Asserus » de Perse.

Un rouleau s'emballe

SION (Dk) — Hier après-midi, vers 16 h. 30, un rouleau compresseur, qui travaillait sur le chantier de correction de la traversée de Sion, non loin de l'Arsenal, s'est subitement mis en mouvement, alors que personne ne se trouvait au volant. Comme le lourd engin prenait rapidement de la vitesse, le chauffeur d'une pelle en rétro ne perdit pas son sang-froid et vint barrer la route au rouleau. Celui-ci vint violemment emboutir l'avant de la pelle, mais fut stoppé. Les dégâts matériels sont importants aux deux véhicules et c'est une chance qu'il n'y ait pas eu de plus graves conséquences et l'on n'ose à peine penser ce qu'il serait arrivé si le rouleau n'avait pas vu mettre fin à sa folle course.

Sion et la région

Belle participation au 13me marché-concours de taureaux

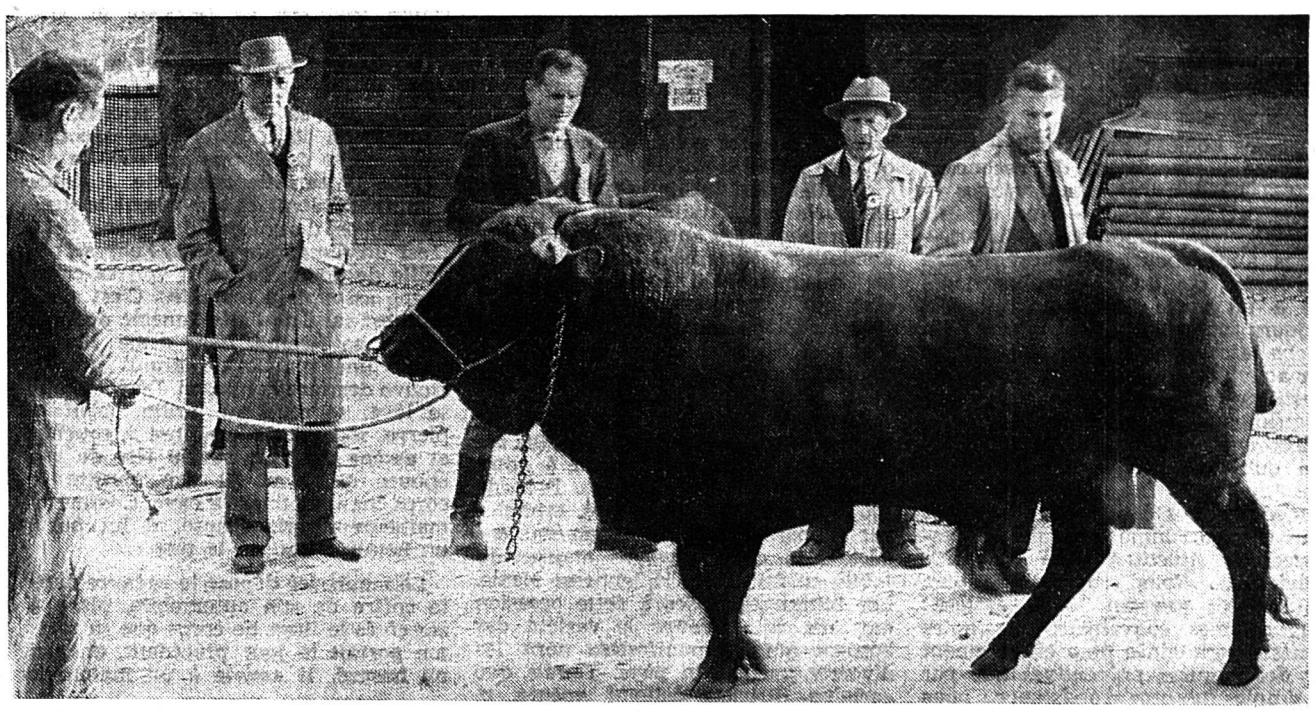

Hier, s'est ouvert, aux écuries des Casernes de Sion, le 22e marché-concours de taureaux. Placé sous les auspices du Département de l'Intérieur, ce concours est organisé par la Fédération suisse des syndicats d'élevage de la race d'Hérens.

Ce concours réunit près de 200 bêtes accourues de tout le canton. Les opérations du jury se sont déroulées tout au long de la journée d'hier. Aujourd'hui et demain, les bêtes seront encore visibles au public.

Nous avons noté la présence, parmi les membres du jury, notamment de M. René Cappi, vétérinaire cantonal, et Marcellin Piccot.

Le classement se fait, cette année, en combinant l'appréciation de l'ascendance laitière à l'aspect physique de l'animal.

Les taureaux sont classés en 5 catégories suivant leur âge ; ces catégories étant divisées elles-mêmes en 3 classes d'ascendance laitière.

Parmi les candidats au titre de champion de leur catégorie, nous avons relevé les doux noms caractéritiques et amusants suivant : Vénus, Rainier, Fidel, Néron, Nasser, Tino, Hitler, Bourbaki, Salan, Tito, Staline et Bardot (!). Tout un programme...

Souhaitons que le beau continue d'être de la partie pour le succès de cette belle et fructueuse manifestation, qui montre bien le développement réjouissant que connaît la race d'Hérens dans notre canton.

Notre photo montre un beau spécimen défilant sous les regards connaisseurs et sans pitié de quelques membres du jury.

(Photo Schmid)

Toussaint et Missions Intérieures

Le 1er novembre ramène pour le Valais — pour le diocèse de Sion — la collecte annuelle pour nos « Missions intérieures », la grande œuvre d'entraide du peuple catholique suisse, pour la Diaspora. Ces « Missions de chez nous », pour aider nos coreligionnaires disséminés en pays mixtes — ont été fondées en 1863 par l'humble apôtre laïc, le Docteur Melchior Zürcher-Deschwanden († 1902, à Zoug).

On vient de fêter le centenaire des Missions intérieures ! C'est le merci de 325 paroisses, fondées grâce à elles, qui monte vers Dieu et pour tous les bienfaiteurs défunts et vivants. Mgr Fr. Schnyder, son vaillant directeur pendant 15 ans, vient de se retirer, tout en restant du comité. M. l'abbé Robert Reinle a pris généreusement l'œuvre en mains, et compte bien que cette collecte 1963 sera un beau don jubilaire ! Il y a encore tant à faire !

« Les Missions intérieures, a dit M. Philippe Etter, ancien président, ont préservé les catholiques de la diaspora d'un déracinement en leur donnant une patrie !... » Comme c'est vrai pour tant de Valaisans ! De tout temps, beaucoup d'enfants de familles nombreuses de notre diocèse, ont dû quitter un sol qui ne pouvait tous les nourrir. Cette migration les dirigeait habituellement vers la diaspora, où nos Missions s'occupèrent d'eux avec la charité du Bon Pasteur ». (Mgr Nestor Adam, dans le rapport du centenaire.)

Toussaint : une belle fête pour être très généreux !

Danger écarté

BRAMOIS (Fr). Des ouvriers procèdent actuellement à la correction du départ de la route qui conduit du restaurant de la Belle-Ombre à Bramois au hameau de la Crettaz. On élargit le virage de départ qui supprimera la mauvaise visibilité et évitera les accidents trop nombreux à cet endroit. Ces travaux seront achevés prochainement.

Une bonne nouvelle

VEX (Cs). — Nous apprenons que les matériaux destinés au clocher de la nouvelle église de Vex sont à pied d'œuvre et que le montage doit commencer aujourd'hui.

Espérons que les travaux seront menés à bien pour l'inauguration qui doit avoir lieu ces jours-ci.

Voiture démolie sur la route de Vex

SION (It) — Sur la route de Vex, quelques virages au-dessus de l'usine de Chandoline, une voiture conduite par Mme Marie-Antoinette Vuignier, de Pont-de-la-Morge, est sortie de la route après avoir embouti un mur. Le véhicule dévala un talus. Si les occupants ne souffrent que de quelques contusions bénignes, la voiture est complètement démolie.

Concert spirituel de la Toussaint

Comme ces années dernières, en cette soirée de fête, le Chœur mixte du Sacré-Cœur et les Petits Chanteurs de Notre-Dame organisent un concert spirituel qui débutera à 20 h. 30, à l'église du Sacré-Cœur ; le but en est entièrement désintéressé : procurer aux mélomanes et paroissiens sédunois une heure d'intense recueillement par le moyen de la belle musique sacrée tout en s'efforçant d'alimenter le fonds des orgues de la paroisse.

Le « Chœur mixte du personnel enseignant » a bien voulu répondre à notre appel pour assurer la partie chorale de ce concert. La réputation de cet ensemble vocal, dirigé par M. le Prof. Jean Quinodoz, s'accroît d'année en année. Bien des Sédunois ont encore en mémoire la qualité des interprétations de cet ensemble lors des concerts de l'aula du collège de ces années passées. Nul doute que le Chœur du personnel enseignant nous réserve une heure d'intense émotion, vendredi soir, surtout lorsqu'on sait qu'un programme extrêmement varié et bien choisi a été préparé pour la circonstance. Il comprend des pièces vocales allant des plain-chantistes à la liturgie orthodoxe russe, en passant par des maîtres polyphonistes des XVIe et XVIIe siècles français, allemands et portugais, sans oublier deux pièces contemporaines de Pierre Carraz et Arthur Parchet.

A l'orgue, Mme Aline Baruchet-Demierre interprétera des œuvres d'Andrea Gabrieli, J.-S. Bach et Jehan Alain.

Un concert de qualité, on le voit, pour lequel chacun se fera une joie de réserver sa soirée de la Toussaint.

Symphonie inachevée

SION (FAV). — La ville de Sion, depuis quelques années, est divisée en trois paroisses dont deux possèdent leur église. La cathédrale et l'église du Sacré-Cœur.

Si tous les Sédunois connaissent cet édifice au style caractéristique, aussi bien l'extérieur que l'intérieur... beaucoup ignorent peut-être qu'il repose sur un sous-sol garni de salles.

Les à-côtés comprennent cinq pièces de diverses grandeurs, entourant une sorte d'amphithéâtre de 12 mètres sur 14, prolongé au nord par une scène et une arrière-scène, et au sud par un rectangle servant d'office ou de buvette, avec en annexe lavabos et toilettes.

Bien qu'inachevée, cette salle chauffée est dotée d'un éclairage idéal et pourrait déjà être utilisée pour des congrès, conférences et autres manifestations.

Une pente douce et des escaliers parallèles à l'avenue des Mayennets conduisent à ce sous-sol dont l'accès est indépendant du lieu du culte.

L'inauguration officielle de ces locaux n'est pas encore prévue, mais en avant-première chacun peut l'inaugurer en participant au loto que le Chœur Mixte du Sacré-Cœur organise le soir du samedi 2 novembre.

A cette occasion, le public pourra admirer ce qui a déjà été réalisé et se convaincre de la nécessité de voir s'achever un ensemble appelé à rendre de grands services.

Merci, mais un peu tard

NENDAZ (Fr). — Oui, c'est avec un retard regrettable que nous tenons à remercier nos amis d'Hérémence qui, au cours d'une soirée particulièrement intéressante, nous ont présenté une pièce théâtrale relatant les exploits du Comte de Monte-Cristo. La troupe conduite par M. le curé Charbonnet a remporté un franc succès à Nendaz en faisant salle comble. Tous les spectateurs ont apprécié le jeu aisé et délicat des acteurs et se sont divertis agréablement au cours de la soirée.

Merci donc à nos amis d'Hérémence et à la prochaine visite.

A temps nouveaux, loisirs nouveaux !

De nouveaux loisirs ? Il y en a chez nous plus qu'il n'en faut, bien sûr ! Mais combien savent en tirer toute leur richesse, leur intérêt, leur enseignement ? Les loisirs, cela doit être un élément d'équilibre dans notre vie, un moyen de développer tout l'être, corps et esprit.

Lors d'un week-end d'études, les 19 et 20 octobre, à Sion, une centaine de jeunes filles se sont penchées sur cette question brûlante d'actualité : ce sera leur programme d'année proposé par la JRCF. Au terme de ces deux journées toujours si riches en échanges et mise en commun des idées et points de vue personnels, la responsable cantonale Irène S. fit de touchants adieux à toutes ces filles qu'elle a suivies avec dévouement pendant plusieurs années, dans le cadre de la Jeunesse rurale valaisanne. Ghislaine D. lui succédera en commençant demain par l'inauguration des nouveaux secrétariats cantonaux, sis au sommet de la Planta.

Bonne route et fructueux apostolat à ces deux amies, ainsi qu'à toutes les responsables d'équipes qui œuvrent courageusement dans les villages de chez nous.

C. Ch.

Répartition des mandats au Conseil national

Cantons	Sièges	Rad.	Soc.	Cons.	PAB	Ind.	Lib.	Dém.	Ev.	PdT
Zurich	35 (+3)	6 (+1)	10 (—1)	5 (+1)	5	5		2	2	
Lucerne	9	3 (—1)	1	5						
Berne	33	6	12	2	11	2				
Uri	1	1								
Schwyz	3		1	2						
Obwald	1			1						
Nidwald	1			1						
Glaris	2	1	1							
Zoug	2	1		1						
Fribourg	6 (—1)	2 (+1)	1	3 (—1)	0 (—1)					
Soleure	7	3	2	2						
Bâle-Ville	8	2	3	1		1	1			
Bâle-Campagne	5 (+1)	1	2 (+1)	1	1					
Schaffhouse	2	1	1							
Appenzell Rh. Ext.	2	1	1							
Appenzell Rh. Int.	1			1						
Saint-Gall	13	4	2	6		1				
Grisons	5 (—1)	1	0 (—1)	2				2		
Argovie	13	3	4	3	2	1				
Thurgovie	6	1	2	1	2					
Tessin	7	3	1	3						
Vaud	16	6	4 (—1)	1	1		2			2
Valais	7	1	1	5						
Neuchâtel	5	2	2				1			
Genève	10 (+2)	2 (—1)	2 (+2)	2 (+1)			2			2
Total :	200	51	53 (+2)	48 (+1)	22 (—1)	10	6	4	2	4

GRAIN DE SEL

D'une parfumerie... à l'autre

— Allo ! C'est vous Ménandre ?

— Non, ce cher vieux est sur le « billard ».

— Comment dites-vous ? Il joue au billard...

— Non, il est dessus... Vous ne comprenez pas... On l'a mis sur le billard à l'hôpital... Vous y êtes... Bon... Comment va-t-il ?.. Je l'ignore... On le saura bientôt... C'est pour le « Grain de sel »... Bon... Allez-y ! Vous pouvez me dire ce que vous vouliez lui dire...

— Monsieur, allez faire un tour dans les toilettes de la place de la Planta...

— Je n'ai pas besoin...

— Il ne s'agit pas de cela...

— Je m'excuse.

— Allez voir dans quel état sont ces toilettes.

— Je ne suis pas chargé de les nettoyer.

— Je ne vous dis pas de le faire mais d'allez voir. Vous pourriez faire un appel pour que les gens fassent preuve de plus de propreté.

— Vous me chargez là d'une drôle de commission.

— Parlez-en à Ménandre... Mais, en attendant... rien ne vous empêche de vous faire une opinion...

— Et vous voulez que j'aille en ces lieux... Je vous avoue que je n'y tiens pas...

— A plus forte raison, allez-y !

— Vous m'avez mal compris. Je n'ai nullement envie d'aller flâner en ces lieux dits d'aisance.

— Et pourtant... ils sont des lieux publics que l'on devrait...

— Ecoutez !... Je suis certain que vous me parlez en ce moment d'une « chose » d'intérêt public. Qu'elle ne soit point à l'image d'un cabinet impérial, je veux vous croire. Mais adressez-vous ailleurs, à ceux qui en assurent la « netteté ». Pour ce qui est de ce genre de « purification », je vous affirme que je ne m'y connais pas et je ne saurais pas quel « remède » apporter à ce « mal ». Sur ce, j'ai bien l'honneur de vous dire merci quand même d'avoir penser à nous pour soulever le voile qui cache ce que vous voudriez que nous dévoilions sur la voie publique.

Au revoir, Monsieur, et, la prochaine fois, tâchez de nous entretenir d'un sujet différent : parfumerie, par exemple.

Isandre.

Bourgeoisie de Sion

Les titulaires de lots bourgeoisiaux désireux de profiter des subsides accordés pour l'arrachage des pommiers Canada sur leur lot, sont invités à s'inscrire à la Chancellerie de la Bourgeoisie jusqu'au 6 novembre en indiquant le nombre exact d'arbres à abattre.

L'Administration.

Sion et la région

Intéressantes découvertes

SION (FAV) — On procède actuellement à la restauration de l'historique chapelle de Tous les Saints. Or on vient d'y découvrir plusieurs sujets intéressants, notamment une fresque qui daterait du XIVe siècle, selon le professeur Théo Hernanes, de Montreux. En outre, trois fenêtres de style roman, ainsi que des traces de peintures murales semblent appartenir au chœur primitif de la chapelle. En dépit des travaux, la messe qui est célébrée tous les ans dans la chapelle pour la fête de la Toussaint aura lieu vendredi matin, à 8 heures.

Contre un char à vendanges

SION (FAV) — Hier soir, aux environs de 18 h. 15, une voiture appartenant à Mme Lugon-Favre, de Sion, est entrée en collision avec un char à vendanges, peu après le carrefour avenue de la Gare - avenue de Tourbillon. La voiture a subi d'improtants dégâts matériels, mais sa conductrice n'a pas été blessée.

Ecoles ménagères retardées

VERNAMIEGE (Fr). — Les élèves de l'école ménagère de Vernamiège — école ménagère que suivent aussi les jeunes filles de Nax — ont appris avec surprise que leur scolarité ne débutera pas commed'ordinaire le 2 novembre, mais à une date ultérieure à fixer par le Département de l'instruction publique. En effet, le manque d'institutrices serait la cause de ce retard. Mais dès les premiers jours de novembre, la situation, semble-t-il, pourra être rétablie.

Une fourgonnette sort de la route

SION (FAV) — Hier matin, non loin de la carrosserie Torsa, une fourgonnette portant plaques zurichoises est sortie de la route cantonale. Il n'y a pas de blessé, mais on déplore d'importants dégâts matériels.

Collision

SION (Dk) — Hier soir, vers 20 h., une collision s'est produite au stop situé au bas de la pente de l'Ancien Stand, à la jonction avec l'avenue de France. Une voiture de marque Vauxhall, portant plaques valaisannes VS 13246, s'arrêtait pour exécuter le stop réglementaire. Un véhicule, de marque Dauphine, immatriculé en Italie, province de Modène, qui suivait la voiture valaisanne, ne vit sans doute pas cette manœuvre et vint heurter violemment l'arrière du véhicule valaisan. Si, par chance, il n'y a pas de blessés, par contre les dégâts matériels sont importants aux deux véhicules.

Ce soir, concert à l'Atelier

SION (PG) — Ce soir, les mélomanes de Sion auront l'occasion d'écouter, à l'Atelier, la sonate op. 90 en mi mineur de Beethoven, l'Ile joyeuse de Debussy et la Légende de saint François sur les Eaux de F. Liszt. Ces œuvres seront exécutées par Francesco Zaza, pianiste, René Chambaz, baryton, et Irène Rosé, cantatrice.

Martigny et les environs

Les sapeurs-pompiers du Bas-Valais vont se réunir

SEMBRANCHER (FAV) — Nous apprenons que l'assemblée des délégués de l'Association des corps de sapeurs-pompiers du Bas-Valais aura lieu le dimanche 3 novembre prochain, à la salle communale de Sembrancher. Nous souhaitons aux participants de fructueuses délibérations.

Voleur arrêté

LE CHABLE (FAV) — Nous apprenons qu'un jeune homme de Bagnes, E. G., âgé de 17 ans seulement, vient d'être arrêté par la police cantonale. Il avait commis divers délits et vols dans la région et avait notamment cambriolé un kiosque à Verbier.

Mort subite

SEMBRANCHER (FAV). — Une personnalité très connue dans toute la région vient de disparaître subitement à Sembrancher. Il s'agit de M. Louis Emonet, instituteur, qui était âgé de 63 ans. Nous présentons à sa famille dans la douleur nos très sincères condoléances.

Saint-Maurice et le district

M. Marcel Chesaux, syndic de Lavey, n'est plus

ST-MAURICE — C'est avec une émotion particulièrement douloureuse que la petite commune de Lavey-Morcles — si proche du district de St-Maurice par sa position, qu'elle s'y incorpore un peu — a appris le décès de son syndic, M. Marcel Chesaux.

Hospitalisé à Lausanne depuis un mois environ, on le savait gravement atteint, mais chacun espérait que sa forte constitution et son énergie naturelle aidant la science médicale, il reviendrait tout de même au poste qu'il détient depuis 18 ans.

La nouvelle de l'irrémédiable arrivait hier matin : M. Marcel Chesaux n'était plus.

La commune de Lavey-Morcles et la population tout entière est consciente de la perte irréparable qu'elle éprouve avec cette disparition.

Né en 1909, bourgeois de Lavey-Morcles, il entrait au Conseil communal en 1934 déjà, soit à l'âge de 25 ans. Il y fit tout de suite preuve d'initiative par ses multiples interventions et lorsqu'il décida de poser sa candidature au sein de l'exécutif communal en 1945, il obtint immédiatement une brillante élection en tant que syndic, fonction qu'il assuma depuis le 1er janvier 1946. Sa tâche ne fut pas aisée. L'occupation pendant la

guerre avait laissé des bâtiments communaux assez minables, les routes étaient en mauvais état, le village manquait d'eau. Un plan d'urbanisme était à envisager à brève échéance avec des moyens financiers très modestes. Il sut trouver la voie pour mener à bien cette tâche très complexe. Plus tard, lorsque certains problèmes lui révélèrent l'inutilité de la lutte du pot de terre contre le pot de fer, il n'hésita pas à faire partie du Grand Conseil vaudois afin de pouvoir mieux défendre les intérêts de sa commune. C'est ainsi qu'il fit partie de la Haute Assemblée depuis 1951 où ni sa personnalité ni ses interventions ne passèrent inaperçues. Les procès-verbaux de ces sessions relevaient même souvent certaines joutes oratoires desquelles il sortait rarement battu.

Les honneurs ne l'ont pourtant point grisé. Conscient de sa valeur certes, il ne s'est cependant jamais reposé sur ses lauriers ; il sut se montrer à la hauteur de ses responsabilités, ne reculant point, parfois, devant certaines solutions audacieuses.

Sa réputation avait dépassé les limites de son canton et le Bas-Valais l'associait aussi souvent que possible à ses manifestations auxquelles il ne pouvait paraître sans qu'on l'invite à y prendre la parole. Même si ça n'était pas toujours de son goût, il le faisait avec une élégance et une aisance innée qui contribua grandement à sa popularité. Non seulement il s'exprimait facilement mais il était toujours écouté avec un intérêt qu'il avait le don de susciter.

Doué d'une trempe peu commune, d'une obstination tenace, tout en faisant état d'un esprit progressiste, doublé d'une certaine prudence, son passage au sein de la commune de Lavey restera marqué de son empreinte. Avec lui, la commune de Lavey-Morcles était une petite commune, grandement représentée. Elle lui doit une reconnaissance sans bornes, pour l'ardeur qu'il mit à la défendre.

Que sa maman, son fils, ses frères et sœurs, trouvent dans le souvenir qu'il laisse de lui, une consolation à leur immense chagrin.

E. L.

Sierre et le Haut-Valais

Une flatteuse nomination

BRIGUE (Tr). — C'est avec une satisfaction non dissimulée que les nombreuses personnes qui connaissent M. Charles Bitschin, inspecteur d'exploitation aux CFF, vient d'être appelé par son administration à fonctionner comme tel sur la ligne du Simplon. M. Bitschin est non seulement très bien connu dans le Bas-Valais puisqu'il a fonctionné pendant quelque temps comme chef de gare de Martigny, mais aussi dans le Haut-Pays où dans notre grande gare internationale il était une fois l'estimé adjoint du chef de notre grande station. Nous félicitons notre concitoyen, originaire d'Unterbach, pour sa flatteuse nomination et lui souhaitons beaucoup de succès sur notre ligne internationale.

La ligne du BVZ sera modernisée

BRIGUE (Tr). — On sait depuis quelque temps déjà que de grands travaux sont effectués actuellement sur l'importante ligne du BVZ. La présente entreprise sera prochainement complétée par une autre qui prévoit l'installation d'un block-système sur tout le parcours. Cette œuvre, une fois terminée, permettra de rendre le trafic plus fluide et à lui donner une sécurité complète. C'est donc avec satisfaction que chacun apprendra la prochaine réalisation de cette nouveauté qui vient à son heure quand on connaît l'intense trafic qui règne sur cette voie de montagne.

Plus de fermeture des cafés pendant la messe

SIERRE (FAV) — Le Conseil communal de Sierre a décidé de ne plus fermer les établissements publics de la ville pendant la messe, mais il a remplacé cette fermeture par l'horaire suivant : ouverture à 9 heures l'été et à 10 heures l'hiver, ceci dès le 1er novembre. Cette décision facilitera la fréquentation des offices pour les tenanciers et employés de ces cafés et restaurants.

Animation inaccoutumée

BRIGUE (Tr). — Pendant deux jours, la cité du Simplon a vécu une animation inaccoutumée par suite de la venue du cirque Knie qui avait planté sa tente sur la place de la Rhonesand. Peu avant les représentations, toutes les places de parc dont dispose la commune étaient prises d'assaut par les innombrables automobilistes, venus de toutes parts pour assister au spectacle, toujours très prisé dans le Haut-Pays.

Les décès dans le canton

Fully : Mme Marie-Louise Copt, 82 ans, ensevelissement jeudi.

Fully : M. Benoît Bender, 57 ans, ensevelissement jeudi.

Fully : M. Hercule Rossier, 57 ans, ensevelissement jeudi.

Martigny : Mme Marie Wenger-Torrione, 76 ans, ensevelissement jeudi.

Sembrancher : M. Louis Emonet, 63 ans, ensevelissement mercredi.

Marché-concours du bétail

LALDEN (Tr). — C'est par une journée ensoleillée que la population du village de Lalden a participé, nombreuse, au marché-concours du bétail de la race tachetée, organisé par le syndicat d'élevage de la localité. De nombreuses pièces de bétail ont été primées par un jury sévère mais juste. Ce qui indique que les éleveurs de la région sont toujours soucieux de présenter de belles bêtes, différentes par leur pelage colorié et leur grandeur, à celles que nous sommes habitués de rencontrer dans le Bas-Valais.

Une intéressante expoition

BRIGUE (Tr). — Depuis quelques jours, les deux vitrines de l'Office du tourisme de la cité attirent l'attention du public en présentant des modèles réduits de véhicules de nos chemins de fer. La locomotive du « Spanisch-Brötli-Bahn » est l'objet de l'admiration des petits. Tandis qu'une des nouvelles motrices de notre grande entreprise de transports émerveille les plus grands. Quand on constate le succès enregistré par cette intéressante exposition, on ne peut plus douter qu'elle doit jouer un rôle important dans le domaine du tourisme de notre pays.

La ligne Furka-Oberalp perturbée

MOEREL (FAV) — Une locomotive du chemin de fer Furka - Oberalp a déraillé quelques mètres avant d'arriver à la gare de Moerel. Au cours de l'accident, un wagon suivit la machine dans sa chute. Il n'y a pas de blessé, mais outre les perturbations inévitables, on singale d'importants dégâts matériels.

Alfredo Delpretti expose à Küsnacht

SIERRE (FAV) — Nous apprenons avec plaisir que le sympathique artiste de Sierre Alfredo Delpretti exposera ses œuvres du 2 au 29 novembre 1963 à la Kunststuben de Küsnacht, dans le canton de Zurich.

Avec les conducteurs de locomotives

BRIGUE (Tr). — C'est dans l'agréable cité du Simplon et par une magnifique journée que les conducteurs de locomotives de Suisse romande se sont réunis pour leur assemblée générale. Les participants, du nombre de 150, furent tout d'abord salués, dans la Maison du Peuple, par le président de la section de Brigue, M. Rieri et prirent ensuite part à d'intéressantes discussions se rapportant à cette catégorie du personnel. A cet effet, un secrétaire de la Fédération suisse des Cheminots prit la parole et se fit un plaisir de répondre aux nombreuses questions qui lui furent posées.

A midi, les délégués participèrent à un banquet en commun, servi avec la compétence coutumière dont Mme et M. Nanzer font toujours preuve à pareille occasion, et auquel prit également part M. Maurice Kaempfen, conseiller national, qui apporta aux conviyes le salut des autorités brigandes.

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de sa douloureuse épreuve, la famille de

MADAME VEUVE

Lia CHEVEY-VAUDAN

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil et les prie de croire à sa sincère reconnaissance.

Chalais, octobre 1963.

---

†

Monsieur Etienne-Maurice **Copt**, à Saxon ;

Monsieur et Madame Clovis **Copt** et leurs enfants Gérard, Elisabeth, Maurice, Jean-Claude et Lydia, à Martigny ;

Madame et Monsieur Léon **Burnier-Copt** et leurs enfants Odette, Edmond, Josy et Maurice, à Saxon ;

Madame et Monsieur François Granges-Copt et leur fils Bernard, à Fully ;

Monsieur et Madame Félix **Sarrasin** et familles, à Som-la-Proz ;

Famille de feu Pierre-Louis **Charrex**, à Som-la-Proz ;

Famille de feu Joseph **Murisier-Copt** à Praz-de-Fort ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

MADAME

Marie-Louise COPT

née SARRASIN

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine, survenu à Saxon à l'âge de 82 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Fully le 31 octobre à 10 heures.

Priez pour elle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

†

Le F. C. Fully a la douleur de faire part du décès de son ancien président et président d'honneur

Benoît BENDER

père des anciens et actuels membres actifs Roland, Fernand et André-Marcel.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Les membres sont priés d'assister à l'ensevelissement.

---

†

Madame Amélie **Bender-Arlettaz**, à Fully ;
Monsieur et Madame Roland **Bender-Courthion** et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Marin **Bender-Lonfat** et leurs enfants, à Fully ;
Monsieur Fernand **Bender**, à Fully ;
Madame et Monsieur Raymond **Malbois-Bender** et leurs enfants, à Fully ;
Monsieur André **Marcel-Bender**, à Fully ;
Mesdames Mariane **Bender** et Lina **Vouillamoz-Bender** et leurs enfants, à Fully ;
Madame et Monsieur Antoine **Lugon-Bender** et leur fille, à Fully ;
Monsieur et Madame Etienne **Bender-Pommaz** et leurs enfants, à Chamoson ;
Monsieur Marcellin **Bender**, à Fully ;
Madame et Monsieur Raymond **Micheli-Bender** et leur fille, à Fully ;
Monsieur et Madame Agapius **Bender-Lambiel** et leur fille, à Sion ;
Monsieur Rubin **Bender**, à Fully ;
Madame et Monsieur Jules **Granges-Arlettaz**, à Fully ;
Monsieur et Madame Emile **Arlettaz-Carron** et leurs enfants, à Fully ;
Mademoiselle Albertine **Arlettaz**, à Fully ;
Monsieur et Madame Pierre **Arlettaz-Roduit** et leurs enfants, à Eclépens (VD);
Madame Veuve Olivier **Roduit-Arlettaz**, ses enfants et petits-enfants, à Fully ;
Madame et Monsieur Robert **Chatriand-Arlettaz**, leurs enfants et petits-enfants, à Leytron, Saillon et Orsières ;
Les enfants et petits-enfants de feu Jules **Bender-Roduit**, à Fully et Lausanne;
Madame Veuve Céline **Clérici-Roduit**, ses enfants et petits-enfants, à Como, en Italie ;
Madame Veuve Marcel **Bender-Ançay**, ses enfants et petits-enfants, à Fully ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Benoît BENDER

leur bien cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, survenu accidentellement à Fully le 29 octobre 1963 à l'âge de 57 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Fully, le jeudi 31 octobre à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

P. P. E.

Les troupes marocaines foncent vers l'oasis misérable de Tindouf

PARIS (Afp). — L'avance rapide des troupes marocaines en direction de Tindouf souligne l'importance de cette position-clé du Sahara occidental dont le sort sera un des principaux points disputés à la conférence de Bamako. Depuis le début d'octobre, les opérations militaires autour d'Hassi Beida, de Tinjoub et de Tinfouchi avaient déjà pour but de couper la petite oasis de ses bases de ravitaillement et notamment de Colomb-Béchar.

Pourquoi le gouvernement de Rabat attache-t-il tant d'importance à la possession de Tindouf ?

Sur le plateau désolé, l'oasis apparaît assez misérable en haut d'une falaise de faible hauteur. En face, sur un piton, un poste militaire. A quelques kilomètres, les autorités françaises avaient établi un aérodrome.

A la jonction des frontières du Maroc méridional, du Rio de Oro espagnol, de la Mauritanie avec le Sahara algérien, Tindouf est un point stratégique de première importance. Les troupes françaises, qui s'y étaient établies en 1934 pour pacifier la région, y avaient toujours tenu garnison. L'oasis est un marché pour les nomades réguibat qui circulent entre le Maroc méridional, le territoire algérien et le Rio de Oro. C'est aussi une étape sur la grande piste qui relie le Sénégal à Colomb-Béchar par la Mauritanie.

La présence des Algériens à Tindouf a empêché jusqu'à présent le Maroc d'avoir une frontière commune avec la Mauritanie considérée par les nationalistes marocains comme une « province volée ».

Si les Algériens évacuaient Tindouf, c'est toute la partie occidentale du Sahara, correspondant à peu près au département de la Saoura, qu'ils devraient abandonner. La pression politique du Maroc sur la Mauritanie dont l'indépendance n'a jamais été reconnue par le gouvernement de Rabat, deviendrait très forte. Le Mali, lui aussi, dans sa partie nord, serait intéressé par une modification territoriale dans cette région.

Outre sa valeur stratégique et politique. Tindouf peut représenter dans l'avenir un enjeu économique important. Depuis une dizaine d'années, des études géologiques ont permis d'étudier le très important gisement de fer du Cara Djebilet, à une centaine de kilomètres au sud-est de l'oasis. Un syndicat de métallurgistes européens s'est intéressé au gisement dont les réserves sont évaluées à deux milliards de tonnes de minerai de haute teneur.

La mise en exploitation exigerait d'énormes capitaux et la construction d'un chemin de fer de 400 kilomètres jusqu'à la côte atlantique du Maroc. Elle se heurte également, dans la conjoncture actuelle, à la vive concurrence entre minerais de fer mauritaniens, libériens et brésiliens.

L'importance de Tindouf est donc avant tout politique. C'est le verrou qui a, jusqu'à présent, empêché l'expansion marocaine vers le sud.

Journée des ajournements à Bamako

BAMAKO (AFP) — Cette première journée, à Bamako, a été celle des ajournements. D'abord, le déjeuner à quatre ne put avoir lieu à cause de la fatigue, dit-on. Puis la première séance prévue pour 16 h. GMT fut reportée à 18 h. GMT et reportée à nouveau à une heure indéterminée. Alors commençaient les premiers sondages exploratoires.

Ces sondages, les deux médiateurs, le président Modibo Keita et l'empereur Haïlé Sélassié, les effectuèrent auprès du roi Hassan II et auprès du président algérien.

Déjà, à l'aéroport, les premiers contacts, dès le déroulement des deux arrivées, avaient donné le ton de cette conférence : gravité, inquiétude et, par-dessus tout, secret absolu.

L'apparition, à la passerelle de l'avion du roi Hassan II avait fait bonne impression. Il était en djeballlah et en babouches puis, quelques minutes plus tard, M. Ben Bella en treillis « à la Castro » paraissait, conduisant une délégation de combattants, à sa suite, revêtus du même uniforme.

Le visage du président Modibo Keita, en élégant costume bleu pâle, restait impénétrable, tandis qu'il accomplissait par trois fois, le long du tapis rouge, entre une double haie d'athlétique gardes rouges, sabre au clair, le parcours du salon d'honneur à l'aire d'atterrissage.

Les accusations américaines contre le Vietnam du Nord

WASHINGTON (Afp). — « La fourniture d'armements par le Nord-Vietnam aux forces du Pathet Lao constitue une violation des accords de Genève. Cet accord interdit l'envoi de matériel militaire au Laos, si ce n'est sur la demande expresse du gouvernement laotien. Or ce gouvernement n'a adressé aucune demande de ce genre au Nord-Vietnam », a déclaré hier M. Richard Phillips, porte-parrole du département d'Etat.

M. Phillips a ajouté que les Etats-Unis entendaient « respecter les accords de Genève », et qu'ils avaient porté la violation commise par le Nord-Vietnam à la connaissance de la commission internationale de contrôle, à laquelle ils ont fourni la preuve, obtenue par eux il y a trois semaines environ, de l'introduction illégale d'armes au Laos.

On estime, dans les milieux officiels américains, que ces armements sont destinés soit à rééquiper les forces du Pathet Lao après la mousson, soit à lui permettre de déclencher une action militaire locale d'une envergure limitée.

Des milliers de partisans du roi Hassan II du Maroc ont manifesté à Marrakech contre l' « agression » algérienne dans les régions désertiques en litige entre les deux pays.

G. Schrœder parle de la France, de l'Allemagne et de l'Europe

BONN (Afp). — « La politique de la République fédérale à l'égard de la France se fonde sur les intérêts communs de nos deux pays et cette communauté d'intérêts ne saurait évidemment être affectée par un changement de gouvernement », a déclaré le ministre fédéral des affaires étrangères, M. Gerhard Schroeder, dans une interview radiodiffusée ayant pour thème : « La France, l'Allemagne, l'Europe ».

M. Shroeder a ajouté que « l'accord franco-allemand prévoyant que les deux pays se consulteront et coopéreront n'a pas été conçu de part et d'autre pour une période limitée à la durée d'un gouvernement, mais comme un accord permanent. Le préambule de cet accord voté par le Parlement fédéral situe ce traité dans le cadre de la politique allemande dans son ensemble, telle qu'elle ressort de nombreux traités multilatéraux, comme par exemple ceux concernant l'OTAN et le Marché commun ».

Invité à préciser si les perspectives d'application de l'accord franco-allemand ne sont pas limitées par le fait que « les deux pays suivent une voie entièrement différente en ce qui concerne la politique européenne et atlantique ». M. Schroeder a répondu que c'est précisément parce que les conceptions française et allemande dans les domaines atlantique et européen n'ont pas encore pu s'aligner qu'il est nécessaire de reprendre constamment ces questions et de les discuter ensemble ».

M Schroeder a noté encore que « la République fédérale n'avait jamais eu à choisir entre Washington et Paris et qu'elle ne l'avait pas fait parce qu'elle avait toujours choisi après mûre réflexion la voie paraissant la plus conforme aux intérêts de l'Allemagne et de l'alliance ».

« La République fédérale a choisi la force multilatérale parce qu'elle ne veut pas avoir sa propre puissance atomique et parce qu'elle a vu dans l'offre américaine la possibilité de coopérer avec un instrument renforçant la dépendance réciproque des Etats-Unis et de l'Europe », a observé le ministre.

Un ministre suédois regrette de ne pas avoir été mis au courant de l'affaire d'espionnage

STOCKHOLM (Afp). — « Il est regrettable que je n'aie pas été tenu au courant des soupçons qui pesaient sur Wennerstroem », a déclaré hier matin, le premier ministre suédois, M. Tage Erlander, en ouvrant le débat de politique générale au parlement. « Mais, a-t-il ajouté, je tiens à souligner que s'il en avait été ainsi, l'affaire aurait été traitée de la même manière.

Le premier ministre répondait ainsi aux interpellations des membres de l'opposition à propos de l'affaire d'espionnage Wennerstroem. Le colonel Stig Wennerstroem (qui a été membre du cabinet du ministre de la défense pendant trois ans avant d'être détaché comme expert au ministère des affaires étrangères), a été arrêté en juin dernier pour espionnage au profit de l'URSS. Ses activités duraient depuis 10 ans et dès 1959 le ministre de la défense, M. Sven Anderson, avait été informé par les services de sécurité suédois de leurs soupçons. L'opposition reproche à M. Andersson la façon dont il a traité cette affaire et notamment le fait que le premier ministre n'ait été informé qu'à la veille de l'arrestation de l'espion.

M. Erlander a fait droit, il y a quelques semaines, à une demande de l'opposition d'instituer une commission parlementaire pour examiner l'affaire Wennerstroem et un groupe d'experts militaire a été chargé, a-t-il annoncé hier, d'examiner l'étendue des dommages causés à la défense suédoise et les mesures susceptibles de les limiter. Il a ajouté que c'était une erreur de croire que l'espion ait pu donner des renseignements très étendus, étant donné la complexité des secrets militaires.

Trésors nazis

VIENNE (Afp). — Les 1151 toiles de maîtres placées dans une galerie désaffectée de la mine de sel d'Alt-Aussee (Styrie), n'ont pas une grande valeur artistique et ne comprennent aucun chef-d'œuvre. Telle est la première affirmation que l'on peut donner dès maintenant sur les objets d'art, d'origine hongroise, déposés par des services allemands au cours du printemps 194 dans la mine se sel située à proximité du lac de Toplitz.

Entretiens Khrouchtchev - Mollet empreints de cordialité à Moscou

MOSCOU (Afp). — Les entretiens qui se sont poursuivis pendant neuf heures, mardi au Kremlin, entre M. Khrouchtchev, entouré de la plupart des membres du présidium du comité central du parti communiste d'URSS, et M. Guy Mollet, qui conduisait la délégation du parti socialiste français, ont été marquées, de la part du président du conseil soviétique, de « cordialité, de franchise et de netteté ».

Cette appréciation du long échange de vues entre socialistes français et communistes soviétiques a été formulée par le secrétaire général de la SFIO (parti socialiste français) lui-même, à son retour vers 21 h. 30 locales dans l'hôtel moscovite où réside la délégation française.

Un nouvel entretien avec le président du Conseil soviétique aura sans doute lieu samedi, a ajouté M. Guy Mollet.

Discours de M. Couve de Murville

PARIS (Afp). — « La France est peut-être une alliée difficile. Elle est surtout une alliée loyale et sûre. Que viennent les crises graves et chacun peut en témoigner », a notamment dit M. Couve de Murville dans la déclaration qu'il a faite hier après-midi à l'assemblée nationale.

■ COTONOU (Afp). — Après une semaine de grave crise politique et sociale, terminée avant-hier soir par un coup d'Etat militaire, le Dahomey a retrouvé le calme. La grève générale a pris fin et le nouveau gouvernement que préside le vainqueur de ce conflit, le colonel Christophe Soglo, chef de l'armée, s'est réuni pour la première fois, à pied d'œuvre pour entreprendre la « rénovation nationale » promise.

Christine Keller devant la justice

Un beau quatuor de petite vertu

LONDRES (AFP) — Le magistrat président le tribunal d'enquête de Mary-Lebone où Christine Keeler et trois autres personnes ont comparu sous la double accusation de faux témoignage et de conspiration pour détourner le cours de la justice, a décidé hier matin, au terme de l'instruction, de déférer l'affaire devant la Cour criminelle.

Christine Keeler, 21 ans, principal témoin à charge des procès de l'ostéopathe Stephen Ward pour proxénétisme, et de « Lucky » Gordon pour coups et blessures, comparaîtra donc à son tour dans le box des accusés de l'Old Bailey, à une date qui n'a pas encore été fixée.

Elle sera accompagnée de son amie intime, Paula Hamilton Marshall, de la femme de ménage Olive Brooker, 50 ans, et de l'un de ses amants jamaïcains, Truello Fenton, 39 ans. Les deux premières sont accusées, comme elle, d'avoir porté de faux témoignages dans le procès de « Lucky » Gordon, chanteur de jazz jamaïcain, condamné à trois ans de prison — sentence cassée en appel. Les trois femmes et Fenton sont accusés, en outre, de « conspiration pour détourner le cours de la justice » par de fausses déclarations.

Les quatre accusés ont été laissés en liberté sous caution, Miss Christine Keeler pour 3 000 livres sterling, Miss Hamilton Marshall 1 500, Mrs Brooker 750 et Truello Fenton 1 000 livres.

• VALAIS DERNIERE •

Terrible chute d'une Italienne travaillant en Valais

SAILLON (Bs). — Dans la soirée d'hier, la jeune Carina Charrer, née en 1933, domiciliée à Aoste, mais travaillant pour le compte de M. Maurice Mabillard, a fait une terrible chute dans les rochers alors qu'elle vendangeait sur les hauts de Saillon. Elle a été immédiatement conduite à l'hôpital de Martigny où son état fut jugé si grave qu'on dut envisager immédiatement son transfert à l'hôpital de Lausanne.

La malheureuse souffre d'une fracture de la colonne vertébrale.

Un ancien Montheysan tué dans un accident

MONTHEY (FAV). — On a appris la tragique nouvelle du décès de M. Emile Zimmermann, âgé de 51 ans, cordonnier, domicilié à Genève, qui gisait sur la route de Saconnex, dans sa voiture démolie. Celle-ci s'était écrasée contre un arbre. M. Zimmermann avait habité longtemps à Monthey. C'était d'ailleurs le beau-frère de MM. René Besson et Louis Garronne auxquels nous présentons, ainsi qu'à leurs familles, nos sincères condoléances.

• VALAIS DERNIERE •

Il meurt subitement dans sa cave

FULLY (Si). — Hier matin, alors qu'il était occupé à nettoyer sa cave, ceci en compagnie de son épouse, M. Benoît Bender, âgé de 57 ans, père de 5 enfants, s'est soudain affaissé, victime d'une crise cardiaque. Malgré les soins qui lui furent prodigués, on ne put le ramener à la vie. A son épouse, à ses enfants, va l'expression de nos très sincères condoléances.

Excellent homme, le défunt était très connu dans la région.

Grave accident à cause de l'éclatement d'un pneu

MASSONGEX (FAV) — Dans la nuit de lundi à mardi, un accident, qui aurait pu avoir de terribles conséquences, s'est produit à la sortie du pont de Massongex, côté Bex. Une voiture française, appartenant au gendre de M. Carrel, de Bex, vit soudain son pneu éclater. Le véhicule effectua une forte embardée et sectionna deux peupliers avant de terminer sa course à quelques centimètres du Rhône. Si la voiture est complètement démolie, par chance les occupants s'en tirent sans blessure grave. L'épouse du conducteur souffre de légères blessures à un genou et de contusions sans gravité.